

# Perspectives de l'économie française à l'horizon 1992

## **Monique Fouet**

*Responsable de la division internationale au département des diagnostics de l'OFCE*

## **Alain Fonteneau**

*Responsable de la division prévisions au département d'économétrie de l'OFCE*

## **Eric Bleuze**

*Chargé d'études au département d'économétrie de l'OFCE*

*Les grandes lignes du scénario d'environnement international qui sous-tend cette projection sont les suivantes.*

*Le prix du pétrole en dollar s'accroîtrait pour rejoindre son niveau d'équilibre à la fin de la décennie. La stratégie de rétablissement de la part du marché pétrolier mondial de l'OPEP au détriment d'un niveau immédiatement élevé du prix continuerait en effet à être menée avec succès par l'Arabie Saoudite. En conséquence le prix du pétrole s'établirait à 31 dollars le baril en 1992, inférieur de 40 % en pouvoir d'achat à son point haut de 1982, mais la hausse serait de 12 % l'an de 1990 à 1992.*

*Les Etats-Unis entreraient dès le courant de l'année 1988 dans une phase de récession. Celle-ci serait initiée, dans un contexte de politique monétaire modérément restrictive et de politique budgétaire neutre, par le comportement cyclique des éléments de la demande intérieure, que le redressement du commerce extérieur ne suffirait pas à compenser. La nécessaire restriction du budget fédéral qui interviendra à partir de 1989 rendrait plus lente qu'à l'accoutumée la phase de reprise qui s'amorcerait en 1990.*

*La concurrence internationale sera donc acharnée sur un commerce mondial en progression lente. Bien que la dépréciation du dollar touche prochainement à sa fin, les produits américains resteront compétitifs, tandis que les exportateurs asiatiques chercheront des débouchés plus porteurs que le marché des Etats-Unis. Les pays européens seront donc soumis sur leurs propres marchés à de fortes pressions.*

*Le contenu de la croissance française est conditionné par les hypothèses d'environnement international, mais peut-être encore plus par celles qui déterminent l'évolution du partage des revenus : si les mécanismes de formation des salaires sont comparables dans les six prochaines années à ceux qui ont prévalu au cours des années précédentes, en dépit des fluctuations de la politique à court-terme, le partage de la croissance sera à la fois*

défavorable aux salaires et à la consommation, et les profits serviront plus au désendettement des entreprises qu'à l'investissement.

Au cours des années 1989-1992 la reprise de la demande étrangère, combinée à une quasi-stagnation du salaire réel, permettrait de dégager une contribution positive des échanges extérieurs à la croissance, alors que celle-ci a été fortement négative en 1986-1987.

Certes le redressement des parts de marché ne compenseraient pas la forte dégradation observée ces dernières années, mais il permettrait au solde industriel de redevenir excédentaire en fin de période.

La reprise de l'investissement amorcée dans l'industrie en 1984-1985, puis dans le secteur abrité depuis la fin de l'année 1985 se poursuivrait au cours des prochaines années. Elle résulterait surtout du niveau élevé des profits en 1987-1988, puis, à partir de 1989 d'un rythme de croissance du PIB (2,3 %) supérieur de 0,7 point à celui observé depuis le second choc pétrolier (1,6 % de 1979 à 1986). De 1989 à 1992 la croissance de l'investissement productif atteindrait 5 % par an. Malgré une légère baisse du taux d'épargne la consommation des ménages croîtrait modérément (1,4 % par an de 1987 à 1992 en raison de la faible croissance du revenu disponible (1,1 % par an). La croissance française serait donc essentiellement tirée par les exportations et les investissements.

Le taux de salaire nominal augmenterait au rythme de 3,8 % sur la période 1987-1992, ce qui, compte tenu d'une hausse annuelle des prix à la consommation de 3,5 %, conduirait à une quasi stabilité du salaire réel. L'amélioration des marges se prolongerait, ne se stabilisant qu'en fin de période du fait de la remontée du coût des consommations intermédiaires engendrée par la hausse des prix du pétrole. C'est d'ailleurs essentiellement les facteurs externes qui expliquent la remontée de l'inflation au début des années quatre-vingt-dix, la hausse des prix de production atteignant 3,8 % en 1991-1992, celle des prix de la consommation 4,8 %.

Le ralentissement des gains de productivité constaté sur la période récente, en particulier dans le secteur tertiaire, aurait un caractère structurel. La productivité apparente du travail dans les branches marchandes progresserait donc à un rythme relativement modéré (1,8 % par an en moyenne sur la période 1988-1992). Dans l'industrie la croissance serait toutefois nettement plus élevée (+ 3,7 %). Comme la croissance serait plus rapide (+ 2,2 % de 1987 à 1992 contre + 1 % de 1980-1987), l'emploi des branches marchandes (hors agriculture et services financiers) recommencerait à croître (0,4 % par an). Cette amélioration de l'emploi est cependant fragile, elle serait entièrement annulée si la croissance de la productivité apparente du travail était de 2,2 % au lieu de 1,8 %. L'emploi total baisserait d'envi-

ron 50 000 personnes en 1988, se stabiliserait en 1989 et augmenterait de 210 000 personnes entre 1989 et 1992.

L'évolution du chômage à moyen terme est déterminée par trois facteurs : l'emploi total, la population active potentielle et la « politique de l'emploi » menée par les pouvoirs publics, qui vise à agir directement sur le marché du travail (pré-retraites, TUC, SIVP, mesures en faveur de l'emploi des jeunes, des chômeurs de longue durée, etc.). La croissance de la population active resterait soutenue à l'horizon de 1992 (+ 180 000 actifs potentiels en moyenne annuelle). Cette évolution serait toutefois modérée par le maintien d'une certaine « flexion des taux d'activité » due au « découragement » d'actifs potentiels en raison de la croissance du chômage. Enfin nous avons fait l'hypothèse que la dépense publique pour l'emploi serait augmentée de 2,5 milliards par an (francs 1987) permettant « d'éviter » 50 000 chômeurs de plus chaque année de 1989 à 1992. Dans ces conditions, le niveau du chômage atteindrait 3,2 millions à la fin de 1992, contre 3,5 millions si l'effort de politique d'emploi était simplement maintenu constant à son niveau de 1987.

La faible croissance des revenus directs que comporte cette projection soulève, à moyen terme, deux difficultés majeures pour les finances publiques. D'une part elle engendre une croissance relativement faible de la TVA (+ 1,7 % par an en francs constants) ; d'autre part les cotisations sociales salariés et employeurs croissent nettement moins vite que le PIB (0,8 % contre 2,2 %), ce qui pose un délicat problème pour les finances sociales. Nous avons néanmoins admis que l'objectif du gouvernement actuel visant à atteindre l'équilibre budgétaire hors charges de la dette publique serait toujours privilégié. Pour atteindre cet objectif en 1990, deux conditions sont nécessaires : une progression des dépenses moins rapide que celle du PIB et l'arrêt de la politique de réduction des impôts directs menée de 1985 à 1988.

L'évolution de l'économie française et les marges de manœuvre de la politique économique sont étroitement dépendantes de l'environnement international. Afin d'illustrer ce point, nous avons construit un scénario dans lequel les hypothèses concernant l'environnement international sont plus favorables. Il apparaît alors une marge de manœuvre pour la politique économique, car le solde des paiements courants est largement excédentaire. Cet environnement plus favorable permet de desserrer la rigueur salariale et d'accroître les salaires de 2 % de plus par an, de 1989 à 1992. La croissance est alors plus portée par la consommation (qui augmente de 2 % au lieu de 1,4 %) et légèrement moins par les investissements. Les importations croissent plus fortement (4,8 % au lieu de 3,8 %). Le PIB marchand augmente de 2,4 % au lieu de 2,2 %, les pertes de compétitivité annulant une partie des effets favorables du meilleur environnement. La situation des entreprises s'améliore moins nettement. Par contre le déficit des administrations est plus faible.

## L'environnement international <sup>(1)</sup>

Formuler une prévision à moyen terme concernant l'environnement international de la France est un exercice qui peut être traité de différentes manières, les principales options étant au nombre de trois.

- Décrire des variations tendanciennes, c'est-à-dire des taux de croissance annuels moyens identiques sur toute la période. Un tel cadrage ne constitue pas une prévision, puisque sa probabilité de réalisation est nulle. Il est utile pour certains travaux d'ordre structurel, mais n'éclaire guère la réflexion macroéconomique lorsque celle-ci se penche, précisément, sur des déséquilibres.

- Envisager plusieurs scénarios, qui peuvent ou non être assortis de fluctuations annuelles. Cette démarche permet de préciser clairement quelles sont les incertitudes jugées majeures et de délimiter le « champ du possible ». Le choix est toutefois difficile entre l'utilité de l'exercice et sa pertinence. Dès lors que l'incertitude pèse sur plusieurs variables, le croisement des différentes hypothèses conduit rapidement à un foisonnement de scénarios qui, décrivant toutes les situations possibles, cessent d'éclairer l'avenir. C'est pourquoi deux ou trois d'entre eux sont généralement privilégiés, selon des critères souvent subjectifs. Un scénario « optimiste » est opposé à un scénario « pessimiste », mais une telle vision des choses est ambiguë. Ainsi la baisse du taux de change du dollar constitue une évolution favorable pour la France dans la mesure où elle abaisse le coût de ses importations, mais défavorable dans la mesure où elle amoindrit sa compétitivité face aux produits américains. Ainsi encore la baisse du prix du pétrole allège la facture énergétique de la France, mais contracte ses marchés africains et moyen-orientaux.

- La troisième voie, retenue ici, est la plus périlleuse. Elle consiste à décrire assez précisément un scénario unique au cheminement non linéaire. Bien évidemment sa réalisation est assortie d'une probabilité très inférieure à 100 %, mais sa présentation permet de souligner dans leur principe les risques inhérents aux fluctuations quand bien même leur datation et leur ampleur sont sources d'incertitude. Par exemple, si l'on avait dû formuler en 1980 une prévision à moyen terme, il aurait été crucial d'imaginer que le dollar allait fortement s'apprécier puis se déprécier, cette évolution ayant engendré des conséquences tout autres que ce qu'aurait produit le maintien de ce taux de change au niveau qui a caractérisé en moyenne les sept dernières années. Il serait assurément vain de tenter de chiffrer des fluctuations à un horizon éloigné.

---

(1) Cette partie s'appuie sur les travaux menés à l'OFCE par la division internationale du département des diagnostics. On pourra notamment consulter : « Chroniques de conjoncture du département des diagnostics de l'OFCE », revues n° 21 (avril 1987) et n° 22 (octobre 1987). Rapport du groupe de travail « Configurations prospectives de l'économie mondiale ». Commissariat général du Plan. Rapporteurs : Monique Fouet et Jean Pisani-Ferry, mai 1985.

Mais si ces dernières semblent probables au début de la période couverte par la prévision, il importe de ne pas les ignorer.

Un exercice de prévision concernant l'économie mondiale est généralement fondé sur un raisonnement itératif dont les deux données d'amorçage principales sont le prix du pétrole et la politique économique des Etats-Unis. L'une et l'autre ont un fort contenu politique, ce qui rend fragiles les hypothèses les concernant. Leur nature repose toutefois sur des déterminants économiques puissants, de sorte qu'elles peuvent faire l'objet d'analyses précises.

Les principales hypothèses explicitées ci-dessous sont précédées d'un bref rappel de la situation en début de période et de ses origines. Cette situation conditionne non seulement l'avenir réel, mais aussi, plus fâcheusement, la vision que l'on peut en avoir. Il est frappant de constater que toutes les prévisions à moyen terme élaborées au cours des décennies récentes ont été très « datées » dans leurs préoccupations. Les questions posées autant que les réponses qui leur sont apportées apparaissent largement tributaires du contexte dans lequel elles avaient été élaborées. Le présent exercice ne peut prétendre échapper à un tel écueil. C'est pourquoi le temps adopté dans la rédaction — plus souvent le futur que le conditionnel! — témoigne d'un souci de facilité de lecture du texte, non de l'affirmation d'une certitude.

### **Le prix du pétrole s'accroîtra modérément <sup>(2)</sup>**

Le premier choc pétrolier peut s'analyser comme le résultat de deux ruptures et d'une convergence d'intérêts. Les deux ruptures étaient intervenues au début des années soixante-dix. D'une part la production pétrolière américaine avait cessé de s'accroître ; d'autre part le rythme des découvertes de nouveaux gisements, qui avait augmenté rapidement durant les années soixante, était tombé en dessous du rythme d'extraction. Le pétrole est alors apparu pour la première fois comme une ressource non renouvelable, ce qui justifiait l'incorporation de son coût d'usage au prix. La convergence objective d'intérêts concernait les pays de l'OPEP et les grandes compagnies pétrolières qui, après avoir assuré dans les années soixante par une politique de prix bas la dépendance des consommateurs occidentaux vis-à-vis du pétrole, pouvaient désormais par une forte appréciation du prix tirer pleinement parti de cette dépendance, tout en diversifiant leurs actifs et l'origine de leurs approvisionnements grâce aux profits exceptionnels ainsi engrangés. Le prix du pétrole quadruple entre octobre 1973 et janvier 1974 à l'occasion de la guerre israélo-égyptienne.

Le second choc pétrolier, lui, peut être analysé comme une tentative d'imposition d'un prix de monopole par les pays de l'OPEP à l'occasion de la révolution iranienne. Celle-ci, ayant pour conséquence une réduction de l'offre, rend possible l'adjonction d'une rente de monopole au

---

(2) Voir « La baisse du prix du pétrole : quelles perspectives pour l'OPEP et quelles retombées pour le Tiers Monde ? », Jacques Adda, revue de l'OFCE n° 16, juillet 1986.

coût de production, au coût de renouvellement de la matière première et à la rente différentielle. Le prix du pétrole triple progressivement entre le début de 1979 et la fin de 1981.

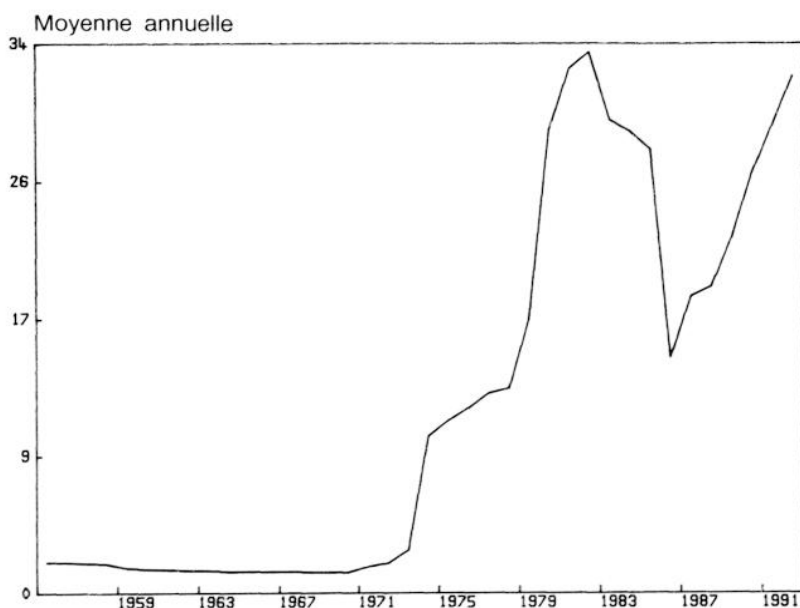
Mais, sauf à accepter passivement la remise en cause de leur position stratégique dans l'approvisionnement énergétique mondial, les compagnies n'avaient aucun intérêt à soutenir un prix du brut qui incorporait une rente de monopole au profit des pays exportateurs. Leur déstockage a contrarié la stratégie de l'OPEP à qui s'est en outre tendanciellement adressée une demande qui déclinait d'autant plus rapidement que le second choc pétrolier avait accéléré deux processus enclenchés par le premier : une réduction de la consommation de pétrole dans l'OCDE, un essor de la production dans les pays n'appartenant pas à l'OPEP. Si le prix du pétrole s'est pendant quelques années effrité au lieu de s'effondrer, c'est parce que l'Arabie Saoudite a accepté de jouer un rôle de producteur-tampon : elle a ajusté l'offre à la demande mondiale en réduisant de plus en plus massivement sa propre production jusqu'à atteindre un niveau incompressible à l'été 1985. Le retour du prix à un niveau proche du prix de concurrence apparaissait dès lors inéluctable compte tenu de l'excès d'offre potentielle. L'Arabie a alors décidé de le provoquer plutôt que de le subir : elle a recommencé à accroître sa production.

L'OPEP a entériné à Genève le 9 décembre 1985 la décision prise par l'Arabie et plus généralement les pays du Golfe d'abandonner la défense du prix officiel de l'organisation pour rétablir la part du marché du cartel à un niveau plus en rapport avec ses capacités de production. Le prix du pétrole a alors entamé une chute qui a duré jusqu'en juillet 1986, les pays du Golfe poursuivant leur tactique de guerre des prix face à la fois à des pays producteurs non membres de l'organisation tels que le Royaume-Uni et à d'autres pays membres de l'OPEP. Le 24 août 1986 était signé par tous les membres de l'OPEP, à l'exclusion de l'Irak, un accord rétablissant les quotas de production qui avaient été abandonnés à la fin de 1985. Ces quotas ont ensuite été prolongés puis légèrement modifiés, tandis que le prix du pétrole remontait puis se stabilisait (aux fluctuations de très court terme près) aux environs de 18 dollars par baril.

L'hypothèse centrale qui fonde la présente prévision est que les pays du Golfe, au premier chef l'Arabie Saoudite, poursuivront avec un relatif succès la stratégie qu'ils mènent depuis deux ans maintenant, c'est-à-dire une reconquête partielle du marché pétrolier mondial. Cette stratégie suppose un sacrifice important sur les prix pendant plusieurs années. En effet toute remontée trop rapide des prix découragerait la croissance de la demande dans les pays industrialisés et favoriserait l'augmentation de la production non OPEP. Elle risquerait donc en l'espace de quelques semestres de provoquer à nouveau un excès de l'offre sur la demande mondiale et, en conséquence, une rechute du prix du pétrole. La stratégie des pays du Golfe s'oppose à l'intérêt à long terme des pays qui ne disposent pas de réserves importantes tels que l'Algérie, l'Equateur, l'Indonésie, voire le Nigéria et le Venezuela, qui ont des réserves prouvées d'une durée de vie plus courte et qui ont donc besoin d'un prix élevé pour préparer l'après-pétrole dans les meilleures conditions. Elle s'oppose aussi à l'intérêt à court terme de

pays qui ont immédiatement besoin de ressources financières soit parce qu'ils sont peuplés et endettés (cas de la plupart des pays qui viennent d'être cités) soit pour financer une guerre (Iran et Irak). Cette stratégie en revanche coïncide assez bien avec l'intérêt des grands pays industrialisés consommateurs et aussi de ceux qui sont producteurs de pétrole, notamment les Etats-Unis.

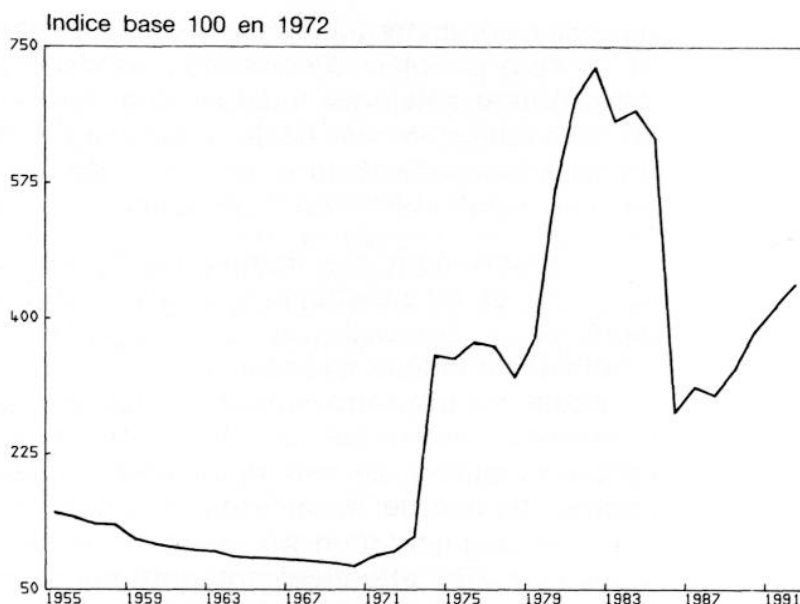
Le chiffrage des marges de manœuvre de la production des pays du Golfe et du stockage des pays industrialisés, confronté au chiffrage de la demande mondiale de pétrole cohérent avec la prévision d'activité mondiale exposée plus loin, nous conduit à penser que cette stratégie pourra être appliquée avec succès au moins pendant les premières années de la période sous revue, sauf crise politique ou militaire majeure. Le prix d'équilibre de longue période est proche de la somme du coût d'extraction, du coût de la découverte d'un nouveau baril (en augmentation au cours du temps) et des marges des compagnies. Le prix effectivement pratiqué sur le marché (graphique 1) ne parviendra sans doute pas à rejoindre ce prix d'équilibre avant 1990 du fait de la conjonction de deux éléments : faiblesse conjoncturelle de la demande, lenteur de la réduction de la production des Etats-Unis et du Royaume-Uni qui ont atteint leur capacité de production maximum. Dans ces conditions, et compte tenu par ailleurs des hypothèses faites en matière d'inflation et de taux de change des pays industrialisés, le pouvoir d'achat du pétrole en produits manufacturés remonterait progressivement au cours des prochaines années mais serait néanmoins en 1992 encore inférieur de 40 % à son point haut de 1982 (graphique 2). Le principal risque dont cette hypothèse est assortie se situe à la baisse. Si la récession américaine se déroulait dans des conditions telles qu'elle s'accompagne d'une récession dans l'ensemble des pays industrialisés, la demande mondiale de pétrole tomberait en dessous des chiffres retenus ici. Le baril pourrait alors, en 1988 ou 1989, descendre pendant plusieurs mois à un prix inférieur à 15 dollars.



1. Prix du baril de pétrole en dollars

Sources : cotation officielle du Brent, prévisions OFCE.

2. *Pouvoir d'achat du pétrole en produits manufacturés*

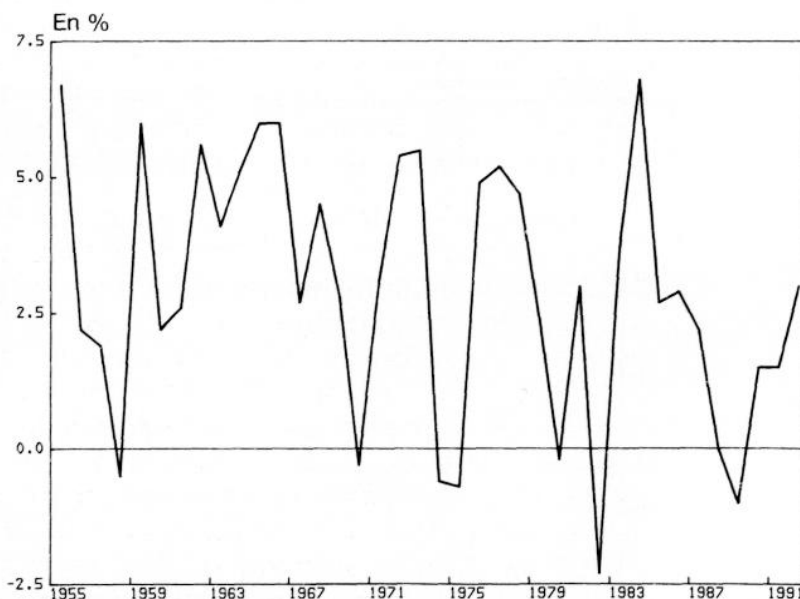


Sources : cotation officielle du Brent et GATT, prévisions OFCE.

Les Etats-Unis traverseront une récession suivie d'une croissance lente <sup>(3)</sup>

L'économie américaine progresse de manière cyclique. Une fois passés les réajustements de l'immédiat après-guerre, sept récessions ont eu lieu jusqu'à présent (graphique 3). Le phénomène n'est en soi ni inquiétant ni anormal, et l'une des questions qui se pose en prévision est la datation de la prochaine récession. Celle-ci pourra être comme de coutume avancée ou retardée, amplifiée ou amoindrie, par le jeu de la politique économique ; mais cette politique n'a pas le pouvoir d'empêcher qu'elle se produise.

3. *Variation annuelle du PNB à prix constants des Etats-Unis*



Sources : Department of Commerce, prévisions OFCE.

(3) « Etats-Unis : la courte échelle », Philippe Sigogne et Philippe Aroyo, revue de l'OFCE n° 16, juillet 1986.



Les récessions sont provoquées par des mécanismes endogènes de demande. Le cycle propre à la consommation des ménages est plus atténué que celui des autres éléments de la demande intérieure, car il n'est tiré que par les biens durables (essentiellement l'automobile et les biens d'équipement du foyer) qui constituent moins du cinquième de la consommation totale ; la consommation de biens non durables et des services fait preuve d'une plus grande inertie. Les cycles les plus accusés sont ceux de l'investissement dans toutes ses composantes : investissement en logements des ménages, investissement productif des entreprises, variations des stocks.

L'ampleur et la durée des phases de croissance et de récession sont largement déterminées par les conditions de l'offre et les bouclages qui s'opèrent au niveau macroéconomique. Tendances de moyen terme du progrès technique et de la productivité, articulation des différents secteurs industriels, rentabilité interne et compétitivité internationale des entreprises, endettement des différents agents économiques privés et publics : ces éléments, entre autres, conditionnent les rythmes de croissance du PNB et d'augmentation des prix.

Les récessions de 1980 puis 1982 n'avaient que partiellement apuré les déséquilibres qui s'étaient accumulés au cours des années soixante-dix. D'autres déséquilibres sont venus s'y adjoindre depuis lors, les politiques économiques ayant eu pour effet de creuser considérablement les déficits budgétaire et extérieurs.

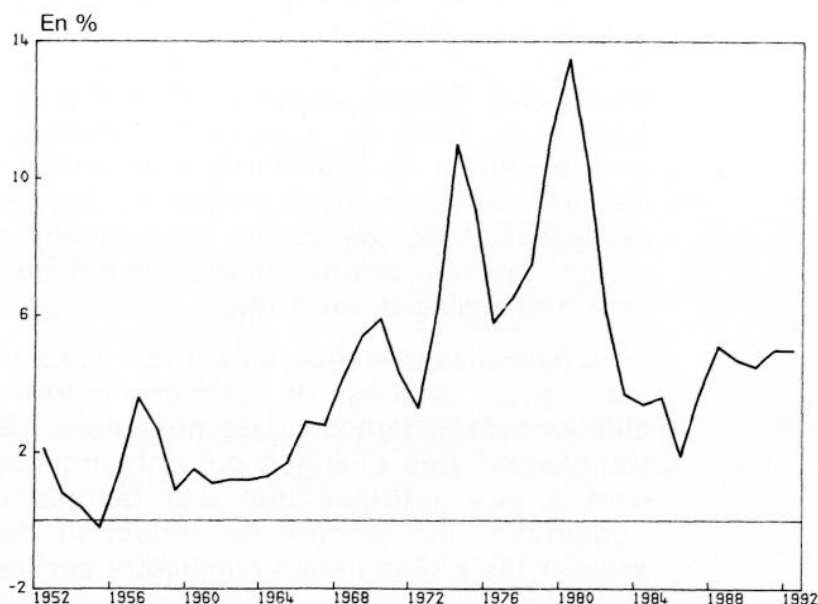
La conjonction d'une politique budgétaire expansive et d'une politique monétaire restrictive a, dans un premier temps provoqué une croissance du PNB, une forte appréciation du taux de change et une décélération prononcée du rythme de la hausse des prix. Mais cette fuite en avant s'est très vite heurtée à la dégradation massive du solde du budget fédéral, passé de 60 milliards de dollars en 1980 à 170 en 1984 et du solde de la balance courante, passé durant la même période d'un excédent de 2 milliards à un déficit de 105. Tandis que le rythme de la croissance économique se ralentissait, le dollar amorçait au printemps 1985 un ample mouvement de dépréciation qui n'a pas jusqu'à présent permis un allègement du déficit courant : celui-ci avoisine 140 milliards en 1987.

L'hypothèse retenue ici est que les autorités économiques tenteront, sans grand succès, de différer l'entrée dans la récession jusqu'aux élections présidentielles de novembre 1988. Le krach boursier et les turbulences des changes qui ont commencé en octobre 1987 ne laissent à ces autorités que des marges de manœuvre réduites. Côté budgétaire une amorce de réduction du déficit est nécessaire pour enrayer les phénomènes cumulatifs sur les marchés. Quand bien même le geste demandé dans l'immédiat est plus symbolique que réellement ample, une fois passées les élections présidentielles l'équipe au pouvoir, quelle qu'elle soit, devra mettre en œuvre une politique budgétaire restrictive. Non seulement le flux qu'est le déficit annuel pose des problèmes de financement qui grèvent la croissance intérieure et la position internationale des Etats-Unis, mais encore le stock de dette qui s'accumule fait planer de graves menaces à moyen terme sur l'évolution de cette économie. Or dans un premier temps, réduire le déficit « struc-

turel » par une augmentation délibérée des impôts et un freinage délibéré des dépenses accentue la récession et provoque donc une augmentation du déficit « conjoncturel » (par accroissement des transferts et surtout par réduction de l'assiette fiscale). C'est pourquoi, dans un premier temps, le déficit restera élevé, appelant de nouvelles mesures correctrices qui freineront la rapidité de la croissance économique lors de la reprise qui s'amorcerait en 1990. Côté monétaire les autorités tendront à être aussi accommodantes que possible. Elles injecteront les liquidités nécessaires pour favoriser une baisse des taux d'intérêt. Mais cette baisse risque d'être entrecoupée de phases de remontées brutales destinées à combattre les anticipations inflationnistes et à rassurer les détenteurs étrangers de titres américains. La dévalorisation de ces titres impliquée par une inflation trop rapide aurait en effet pour conséquence de précipiter la fuite des capitaux.

Au total le PNB risque de commencer à décliner dans le courant de l'année 1988 et de continuer à le faire en 1989. Cette récession, pourvu qu'elle ne se propage pas au reste du monde et n'induisse donc pas une chute des exportations, permettra d'améliorer le solde extérieur grâce à une forte diminution des importations. Cela est d'autant plus vraisemblable que le taux de change du dollar restera à des niveaux relativement bas. C'est seulement à la fin de la période sous revue que les Etats-Unis pourraient retrouver un taux de croissance du PNB proche de son rythme de moyen terme. Cette prévision se fonde sur l'hypothèse que la politique monétaire n'adoptera pas un caractère fortement expansionniste et cela afin d'éviter un retour à une inflation comparable à celle de la seconde moitié des années soixante-dix (graphique 4).

4. Variation annuelle des prix à la consommation aux Etats-Unis



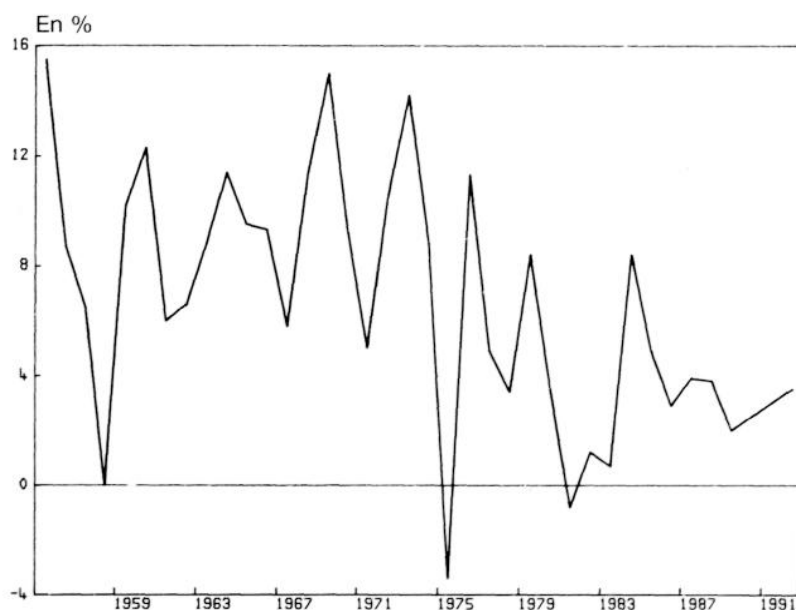
Sources : Department of Labor, prévisions OFCE.

### La concurrence internationale sera acharnée sur un marché mondial en croissance lente

Lorsque le dollar avait commencé à s'apprécier en 1980, c'était à l'issue d'une période de baisse qui l'avait conduit très en dessous de son niveau d'équilibre. Quelle que soit la manière dont ce dernier est déterminé et quelle que soit sa lente évolution au cours du temps, il était alors patent que le dollar était sous-évalué vis-à-vis des monnaies du Japon et de la plupart des pays européens. Au printemps 1985, à l'inverse, le dollar était manifestement surévalué.

Le mouvement de correction qui a alors été entamé a été relativement graduel — quoique rapide — et coordonné — quoique la coordination ait souvent résulté de la pression des Etats-Unis sur leurs partenaires plus que de la bonne volonté spontanée —. Entre les accords du Louvre de février 1987 et la fin octobre, le taux de change du dollar est resté quasiment stable vis-à-vis du yen et du DM à des niveaux proches du taux d'équilibre. Pour autant le déséquilibre des comptes extérieurs des trois pays n'est pas, ou pas encore, en voie de résorption. En 1987 les excédents de la balance courante du Japon (80 milliards de dollars) et de la RFA (40 milliards) contrastent avec le déficit de 140 milliards des Etats-Unis. Faut-il pour autant attendre la reprise d'un mouvement de dépréciation ample et durable de la monnaie américaine ?

L'hypothèse retenue ici est qu'une dépréciation additionnelle se produira, mais de manière modérée et seulement durant les deux premières années de la période sous revue (graphique 5). En effet les Etats-Unis ne jugent pas nécessaire une baisse que la RFA et le Japon considèrent comme franchement inopportune, puisqu'ils souhaiteront au contraire inverser la tendance. Les uns et les autres la tolèrent simplement comme un moindre mal au regard des mesures de politique



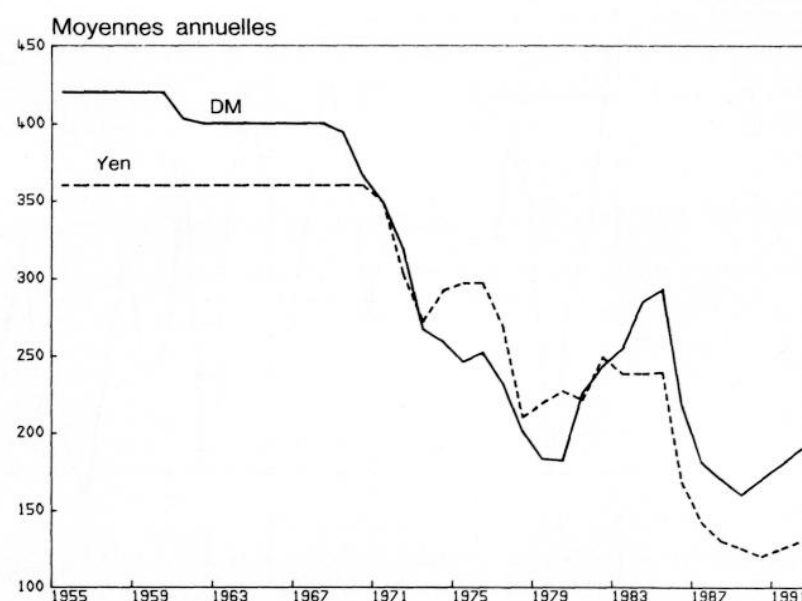
5. Variation annuelle des importations mondiales de produits manufacturés à prix constants

Sources : GATT, estimations OFCE, prévisions OFCE.

économique que nécessiterait le fait de s'y opposer. L'amélioration du solde extérieur des Etats-Unis au cours des prochaines années résultera en partie des effets retardés de la dépréciation des années 1985 à 1987 et de l'inversion du décalage conjoncturel de ce pays avec les autres grands industrialisés. Au lieu d'avoir une croissance plus rapide, comme durant les années 1983 à 1985, les Etats-Unis auront une baisse, puis une croissance lente, alors que le PNB du Japon et de la RFA augmenterait lentement (1 à 2 %) puis un peu plus vivement (3 %). Cette amélioration ne pourra pas être un retour durable à l'équilibre de la balance et une dépréciation additionnelle vis-à-vis des monnaies des pays industrialisés n'y changerait rien. Outre le poids que fera peser pendant de nombreuses années la charge de la dette extérieure issue des déficits récents, des tendances de long terme semblent à l'œuvre pour produire un déficit structurel en produits manufacturés : transformations sectorielles de l'économie allant de pair avec le renforcement de ses liens asiatiques plutôt qu'européens.

En 1988 et 1989 les importations américaines de produits manufacturés déclinèrent. Ce phénomène sera-t-il de nature à provoquer un nouveau déclin des importations mondiales ? Ce n'est pas l'hypothèse retenue ici (graphique 6). La question du relais des Etats-Unis comme élément moteur du commerce mondial se pose depuis 1985. Les Etats-Unis, certains pays européens et de nombreux pays en développement demandent aux économies dominantes de second rang que sont la RFA et le Japon de mettre en œuvre des politiques de relance qui auraient pour effet d'accroître la demande intérieure et d'ouvrir celle-ci plus largement aux produits étrangers. Or cette relance ne peut guère être opérée par la voie monétaire en raison à la fois des craintes inflationnistes (en RFA) et du niveau déjà bas des taux d'intérêt nominaux à court terme. La politique budgétaire, elle, est contrainte par le stock de la dette publique issu des déficits accumulés entre le premier et le deuxième choc pétrolier. Cette dette représente actuellement un pourcentage du PNB aussi élevé au Japon et en RFA qu'aux Etats-Unis. Au

### 6. Taux de change du dollar



Sources : cours officiels, prévisions OFCE.

demeurant une relance serait insuffisante pour faire du Japon un marché porteur pour les producteurs étrangers tant que ce marché restera étroitement protégé. Reste la RFA dont les importations s'accroissent dès à présent à un rythme soutenu en dépit de l'atonie de la demande intérieure et en raison de l'insuffisante compétitivité des produits allemands. Cette compétitivité est un phénomène complexe qui ne se résume pas à un niveau excessif des prix où des coûts relatifs (quoique les coûts salariaux exprimés en dollar soient effectivement supérieurs de 30 % à ceux des Etats-Unis, ce qui n'est pas sans conséquence). Elle concerne aussi la composition-produits de l'offre allemande face notamment à la poussée des nouveaux pays industrialisés.

La RFA n'est pas le seul pays importateur en Europe. La CEE dans son ensemble affiche depuis le début de l'année 1986 un taux de

### 1. Synthèse des hypothèses d'environnement international

Taux de croissance annuels moyens	De 1976 à 1981	De 1981 à 1987	De 1987 à 1992	1987	1988	1989	1990	1991	1992
<b>Croissance</b>									
PNB Etats-Unis .....	3,0	2,6	1,0	2,2	0	- 1	1,5	1,5	3,0
Demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France ....	5,3	3,4	3,0	3,8	3,9	2,0	2,5	3,0	3,5
<b>Prix</b>									
Prix du baril de pétrole en dollar .....	23,1	- 0,9	11,7	17,8	2,7	15,8	18,2	11,5	10,3
Prix des matières premières industrielles en dollar .....	5,3	0,2	4,0	17,9	6,0	0	4,0	4,0	6,0
Prix des matières premières alimentaires en dollar .....	3,1	- 5,5	1,8	4,0	3,1	0	2,0	2,0	2,0
Prix des matières énergétiques en francs .....	22,3	- 6,0	10,0	- 7,8	- 1,0	6,5	23,9	16,1	15,8
Prix à l'exportation des concurrents en devises ..	6,7	3,0	3,3	- 0,8	2,0	1,8	3,0	4,4	5,3
Prix à la consommation aux Etats-Unis .....	9,8	3,7	4,8	3,7	5,1	4,7	4,5	5,0	5,0
<b>Taux de change</b>									
\$ / DM .....	2,10	2,53	1,75	1,81	1,70	1,59	1,7	1,8	1,89
DM / F .....	2,16	2,92	3,59	3,32	3,43	3,7	3,7	3,7	3,7
\$ / F .....	4,54	7,38	6,28	6,02	5,82	5,9	6,3	6,65	7,0
<b>Taux d'intérêt</b>									
Taux américain .....	11,3	10,8	6,2	6,6	6,9	7,0	6,0	5,5	5,3
Taux pondéré .....	11,4	9,9	6,2	6,5	6,5	6,5	6,1	5,9	5,8

Sources : OCDE et prévisions OFCE.

croissance de ses importations au rythme annuel de 8 %, soit nettement plus que les Etats-Unis. Ce taux fléchira avec le ralentissement de l'activité mondiale induit par la récession américaine, mais restera positif.

Par ailleurs les ajustements massifs à la baisse des importations de nombreuses zones en développement au cours des années récentes, à commencer par l'OPEP et à l'exclusion de l'Extrême-Orient, touchent à leur fin. Certes ces pays pâtiront de l'évolution de leurs recettes d'exportations liée à l'activité des pays industrialisés et le problème de l'endettement latino-américain continuera à se poser tout au long de la période sous revue. Néanmoins leurs importations seront, au pire, stables sous l'hypothèse que la récession des Etats-Unis ne se propage pas aux autres pays industrialisés.

Au total le commerce mondial ne croîtra qu'à un rythme lent et la compétition y sera aiguë, particulièrement durant les premières années de la période sous revue : les producteurs des Etats-Unis d'une part, des pays asiatiques de l'autre (Japon et nouveaux pays industrialisés) se tourneront avec plus de vigueur encore vers l'Europe au moment où le marché américain se contractera.

## **Croissance, prix et répartition des revenus**

### **Une croissance modérée en début de période, tirée par les exportations et l'investissement ensuite**

La croissance de l'économie française est passée de 5,9 % dans les années qui précédèrent le premier choc pétrolier à 3 % entre les deux chocs pétroliers, puis 1,4 % du second au contre-choc pétrolier. Les effets de celui-ci sur la croissance des pays industrialisés ont été moins importants qu'initialement prévus. Le fait majeur de l'année 1986, en France comme dans le reste de l'Europe, aura été en effet que l'impact favorable sur la croissance de l'amélioration des termes de l'échange a été rapidement compensé par la détérioration des échanges extérieurs en volume. Cette détérioration a résulté de la contraction de la demande des pays en voie de développement, combinée à d'importantes pertes de parts de marchés concédées par les pays européens aux nouveaux pays industrialisés. De plus l'impact des termes de l'échange sur la demande des pays importateurs de pétrole a été limité par le fait que les transferts de revenus n'ont pas bénéficié au consommateur final mais ont servi en priorité à réduire l'endettement des entreprises et des Etats.

Ce mouvement de compensation des gains de termes de l'échange par la détérioration des volumes exportés a reproduit, en sens contraire

et en l'accentuant, le phénomène observé à la suite des chocs pétroliers : la contribution du solde extérieur à la croissance a été en effet de 0,2 % de 1973 à 1979 et de 0,4 % de 1979 à 1985. En 1986 elle était de - 2 % et elle devrait rester encore négative cette année (- 1,3 %) et l'an prochain (- 0,4 %) si, comme le suppose cette projection, l'économie américaine connaît une récession. Par la suite la reprise de la demande étrangère, combinée à une évolution lente du salaire réel et de la consommation des ménages, permettra de dégager une contribution positive des échanges extérieurs sur l'ensemble de la période 1989-1992. La croissance sera alors tirée par les exportations, avec un fort contenu en investissement. Le contenu de la croissance est certes marqué par les hypothèses d'environnement international, mais peut-être plus encore par celles qui conditionnent l'évolution du partage des revenus : si les mécanismes de formation des salaires sont comparables dans les six prochaines années à ceux qui ont prévalu au cours des années précédentes, en dépit des fluctuations de la politique à court terme, le partage de la croissance sera à la fois défavorable aux salaires et à la consommation, et les profits serviront plus au désendettement des entreprises qu'à l'investissement. La projection présentée ici s'inscrit donc dans la logique du scénario de désendettement élaboré par l'OFCE en 1986 avec une croissance limitée par la faiblesse du revenu des ménages et une inflation faible malgré la remontée du prix du pétrole en fin de période.

## 2. Equilibre des biens et services en volume

	De 1967 à 1973	De 1973 à 1979	De 1979 à 1985	1986	1987	1988	De 1988 à 1992
<b>Taux de variation annuel</b>							
PIB marchand .....	5,9	3,2	1,4	2,0	1,5	1,5	2,3
Importations .....	13,7	6,2	1,3	6,9	4,9	3,3	3,8
Consommation des administrations .....	4,7	3,4	3,3	4,0	3,6	3,5	2,9
Consommation des ménages ...	5,4	3,9	1,9	3,4	1,7	1,6	1,4
Investissement des entreprises ..	6,4	0,9	- 0,5	4,3	3,3	3,8	5,1
Investissement des administrations .....	1,9	0,3	2,1	7,6	4,6	3,7	1,4
Investissement des ménages ...	7,2	1,1	- 3,2	- 0,2	1,8	0,7	1,2
Exportations .....	13,4	6,9	2,9	- 0,7	0,0	2,3	4,9
<b>Contributions à la croissance du PIB</b>							
Demande intérieure .....	5,6	3,1	1,4	3,3	2,2	2,1	2,1
Variation de stocks .....	0,3	- 0,1	- 0,2	0,7	0,6	- 0,2	0
Solde extérieur .....	0,0	0,2	0,4	- 2,0	- 1,3	- 0,4	0,2

Sources : INSEE et prévisions OFCE.

Volumes aux prix 1970 jusqu'en 1979, aux prix 1980 à partir de 1979.

## Evolution du taux de salaire horaire <sup>(1)</sup> dans les entreprises non-financières de 1980 à 1986

Glissement semestriel en %

	1980		1981		1982		1983		1984		1985		1986		1980-1986 annuel
	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	
Evolution observée ou prévue .....	7,3	7,0	6,5	8,6	8,2	4,0	5,9	4,6	3,5	3,2	2,9	2,8	1,8	1,5	9,6
Evolution simulée <sup>(2)</sup> ..	7,3	7,25	7,0	7,4	6,9	5,6	5,5	5,0	4,2	3,4	3,1	2,5	1,35	1,2	9,6
Ecart observé-simulé	—	- 0,25	- 0,5	1,2	1,3	- 1,6	+ 0,4	- 0,4	- 0,7	- 0,3	- 0,2	+ 0,3	+ 0,45	+ 0,3	0,0



(1) Le taux de salaire horaire considéré tient compte des rémunérations annexes. Il est obtenu en divisant la masse salariale versée par le nombre d'heures de travail.

(2) La relation économétrique utilisée est la suivante :

$$TSH = \sum_{i=0}^5 \alpha_i T P_i + 0,135 TSM - 0,46 \sum_{i=0}^2 \beta_i \text{Log} \left( \frac{DEFM}{OEFM} \right)_i + 1,75$$

(2,5)                      (- 13,7)                      (20,5)

Période d'estimation = 1965-1 — 1986-2.

DW = 1,3    moyenne = 2,8 %    Ecart-type = 0,31 %.

avec TP = taux de croissance de l'indice INSEE des prix à la consommation.

TSM = taux de croissance du pouvoir d'achat du SMIC.

DEFM = demandes d'emplois en fin de mois.

OEFM = offres d'emplois en fin de mois.

$$\alpha : \left( \frac{6}{21}, \frac{5}{21}, \frac{4}{21}, \frac{3}{21}, \frac{2}{21}, \frac{1}{21} \right) \quad \beta : \left( \frac{3}{10}, \frac{4}{10}, \frac{3}{10} \right)$$

Source : OFCE.

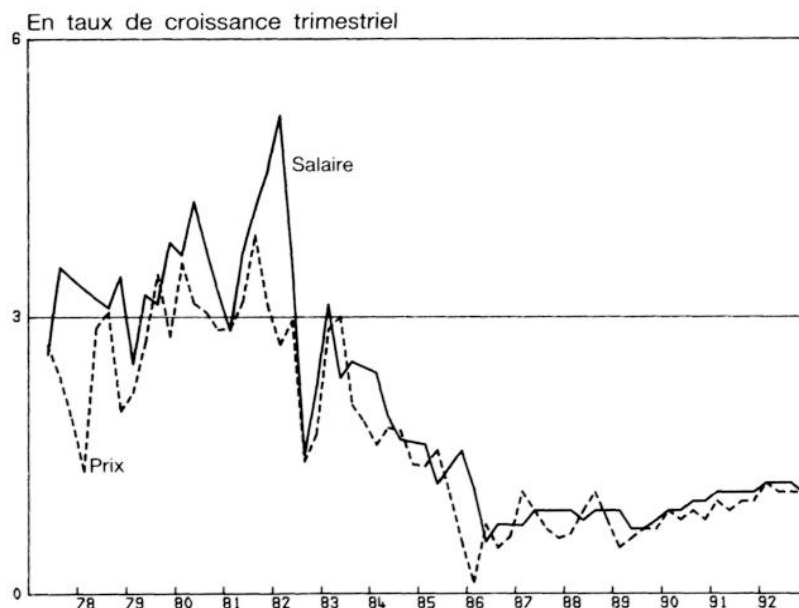


### La stagnation du salaire engendrée par la montée du chômage...

Pour expliquer l'évolution des salaires, les modèles économétriques français retiennent tous une « relation de Phillips ». Les tensions sur le marché du travail, la hausse des prix à la consommation et le taux de croissance du pouvoir d'achat du SMIC sont les trois facteurs explicatifs intervenant dans cette relation. L'indexation du salaire sur les prix est complète, mais elle n'est pas instantanée. Toutefois, depuis la politique de « désindexation » de 1984, certaines prévisions à moyen terme retiennent une norme d'évolution du salaire plutôt qu'une détermination endogène fondée sur cette « relation de Phillips ».

La politique salariale a en effet conduit à court terme à des écarts importants entre l'évolution décrite par la relation et l'évolution observée comme le montre l'encadré : croissance plus faible en 1980 et au premier semestre 1981 résultant de la politique de rigueur du gouvernement Barre, évolution plus forte lors de la relance Mauroy de 1981-1982, freinage dû au blocage des salaires au second semestre 1982, rattrapage partiel à la sortie du blocage à la fin de 1982, désindexation « Delors » de 1983 à 1985, enfin gains transitoires de pouvoir d'achat engendrés par la baisse du dollar et du prix du pétrole au second semestre 1985 et en 1986 (désinflation surprise).

Pourtant, sur l'ensemble des années 1980-1986, l'évolution observée est exactement identique à celle décrite par la relation (9,6 % d'augmentation moyenne du salaire nominal). Il nous a semblé ainsi qu'il n'y avait pas d'argument déterminant pour ne pas retenir l'évolution décrite par la relation de Phillips dans la prévision présentée, même si la situation qui en résulte conduit encore à une déformation du partage salaires-profits au détriment des salaires. Le taux de salaire nominal augmenterait au rythme de 3,7 % sur la période 1987-1992, ce qui, compte-tenu d'une inflation annuelle de 3 %, représenterait une augmentation du salaire réel de 0,7 point par an (graphique 7).



7. Prix et salaire

Sources : INSEE et prévisions OFCE en 1987-1992.

**...conforte la désinflation et le profit des entreprises...**

Désinflation et rétablissement des profits ont reposé fondamentalement sur l'écart qui s'est creusé depuis 1983 entre la croissance du salaire réel et celle de la productivité du travail. Le tableau 3 montre que c'est cet écart qui, en 1984 et 1985, a permis une hausse du coût salarial par unité produite inférieure à celle du prix du PIB. Désinflation et amélioration des profits ont été confortées en 1986 par le contre-choc pétrolier qui a contribué simultanément aux gains de salaire réels (voir le terme « désinflation surprise » dans l'encadré 1) et à la réduction du coût salarial. A moyen terme, si l'évolution du salaire réel est comme nous en avons fait l'hypothèse conforme à la relation de Phillips, l'écart entre l'évolution du salaire réel et la croissance de la productivité du travail se maintiendrait, conduisant à une déformation continue du partage de la valeur ajoutée en faveur des profits.

**3. Composantes du coût salarial par unité produite**

	1984	1985	1986	1987-1992
Ecart salaire réel-productivité du travail .....	- 1,5	- 1,6	- 0,7	- 1,6
Prix à la consommation .....	7,4	5,8	2,7	3,5
Cotisations sociales employeurs ...	0,3	0,7	0,0	0,1
Coût salarial unitaire .....	6,1	4,8	2,0	2,0
<i>Pour mémoire : Prix du PIB .....</i>	7,4	6,1	4,8	3,2

Sources : INSEE et prévisions OFCE.

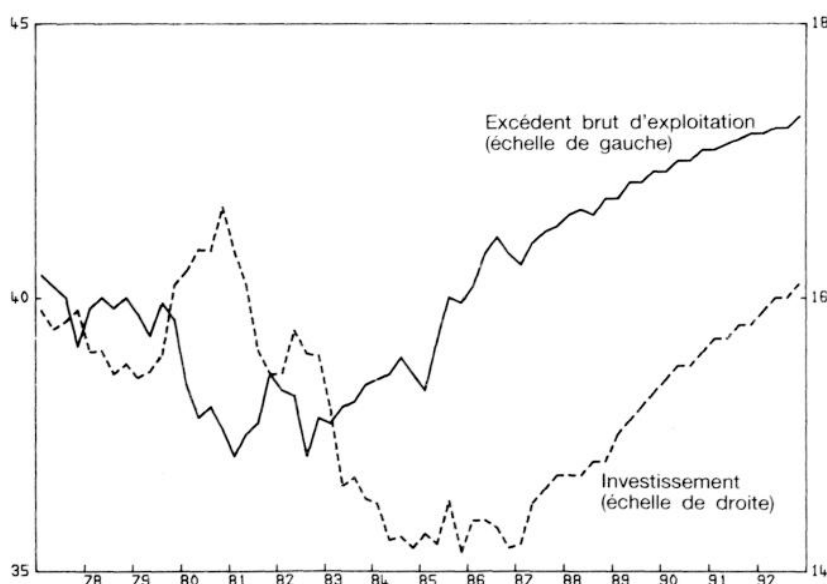
La croissance du coût unitaire total serait plus élevée que celle du coût salarial mais elle resterait inférieure à celle du prix de production. L'amélioration des marges se prolongerait donc, ne se stabilisant qu'en fin de période du fait de la remontée du coût des consommations intermédiaires engendrée par la hausse du prix du pétrole. Ce sont d'ailleurs essentiellement les facteurs externes qui expliquent la remontée de l'inflation au début des années quatre-vingt-dix, la hausse des prix de production atteignant 3,8 % en 1991-1992, celle des prix à la consommation 4,8 %.

Le tableau 4 montre que la diminution de la part des salaires dans la valeur ajoutée observée au cours des trois dernières années a surtout profité au secteur financier et à l'Etat car, du fait de la hausse des impôts par unité produite et des frais financiers (résultant d'un niveau élevé d'endettement et de la hausse des taux d'intérêt), l'amélioration des marges des entreprises n'a débuté qu'en 1985, et a été beaucoup plus modeste qu'on aurait pu le prévoir au vu de l'écart qui s'est creusé entre l'évolution du coût salarial et celle du prix de production. Le niveau élevé des profits comparé à celui de l'investissement (graphique 8) permet aux entreprises de se désendetter massivement et de réduire leurs charges financières malgré des taux d'intérêt nominaux élevés.

4. Formation des prix de production des entreprises (y compris GEN)

	1984	1985	1986	1987-1992
Coût salarial unitaire .....	6,1	4,8	2,0	2,0
Coût des consommations intermédiaires .....	8,9	4,8	- 1,8	2,6
Coût fiscal unitaire .....	12,3	8,3	5,8	4,7
Frais financiers .....	14,5	6,5	6,7	- 1,9
Coût unitaire total .....	8,4	5,0	0,0	2,3
Prix de production .....	7,8	5,5	0,8	2,9
Amélioration (+) des marges .....	- 0,6	+ 0,5	+ 0,8	+ 0,6

Sources : INSEE et prévisions OFCE.



8. Part de l'excédent brut d'exploitation et de l'investissement dans la valeur ajoutée des entreprises

Sources : comptes trimestriels INSEE et prévisions OFCE en 1987-1992.

**...et favorise plus le désendettement que l'investissement...**

L'investissement productif, qui augmentait au rythme annuel de 6,4 % en volume de 1967 à 1973, n'a crû que de 2 % par an de 1973 à 1980, puis a diminué de 1980 à 1984 (le rythme de 2 % n'a d'ailleurs été obtenu jusqu'en 1980 que par la forte croissance de l'investissement des grandes entreprises nationales). Mais cette stagnation, comme la diminution du taux d'investissement productif souvent mentionné comme caractéristique du retard pris par la France en matière d'investissement, doit être comparée au rythme de croissance de la demande. Or le ralentissement de la croissance aurait dû entraîner — à coefficient de capital constant — une chute beaucoup plus prononcée du taux d'investissement. Ce qui caractérise en effet l'économie française depuis la crise, c'est au contraire que le taux d'investissement est resté relativement élevé face au ralentissement de la croissance : il en est donc résulté une forte augmentation du coefficient de capital (ou une baisse de la productivité du capital).

Le coefficient moyen de capital a en effet augmenté de 3,2 % par an depuis 1979, évolution qu'on ne retrouve dans aucun autre grand pays industrialisé comme le fait apparaître le tableau 5. Ce phénomène traduit une incontestable inefficacité de l'investissement, qui contraste notamment avec le cas du Japon, qui a connu au contraire une baisse spectaculaire du coefficient de capital. C'est donc moins le niveau de l'investissement qui pose problème en France que son allocation. Il est probable cependant que l'évolution du capital effectivement utilisé a été moins prononcée que ne le décrit l'évaluation comptable présentée dans le tableau 5, laquelle ne prend pas en compte une accélération des déclassements d'équipements engendrée par la part croissante des investissements de modernisation.

#### 5. Variation annuelle du coefficient de capital dans l'industrie

En %

	1969-1979	1979-1985
France .....	0,8	3,2
Japon .....	0,2	- 4,0
Etats-Unis .....	0,5	1,2
RFA .....	0,8	0,1
Royaume-Uni .....	2,6	0,6

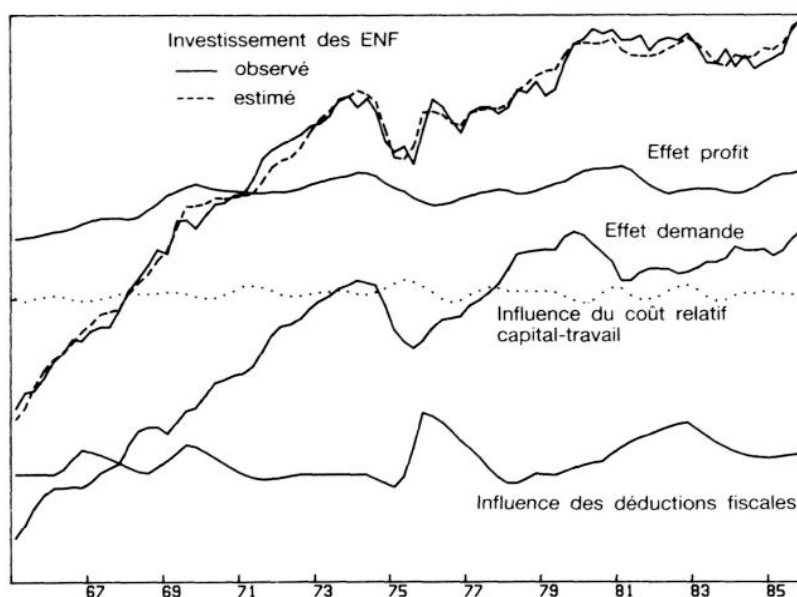
Source : OCDE, mai 1986.

Cette prépondérance de la croissance économique dans l'évolution du rythme d'accumulation du capital apparaît nettement dans les simulations des modèles économétriques usuels. Ceux-ci expliquent l'évolution de l'investissement par trois groupes de facteurs :

- l'influence de la croissance de la demande (effet d'accélération) ;
- l'influence des profits réalisés ;
- l'effet du coût du capital qui retrace notamment l'impact des taux d'intérêt réels et des incitations fiscales.

Le graphique 9 présente l'impact respectif de chacun de ces facteurs sur l'évolution de l'investissement de l'ensemble des entreprises non financières au cours des vingt dernières années. Les fluctuations longues résultent principalement de la demande (courbe en pontillé sur le graphique) tandis que la faiblesse des profits a surtout limité l'investissement à la suite du premier choc pétrolier, puis au cours de la période 1982-1984. L'impact des déductions fiscales apparaît nettement. Elles expliquent les reprises de 1967, 1969 et 1975-1976 et le maintien du niveau de l'investissement en 1982-1983, malgré la faiblesse des profits et des perspectives de croissance médiocres. Une étude plus fine isolant la déduction de 1979, qui portait non sur le niveau mais sur l'accroissement de l'investissement, conduirait à lui attribuer également la reprise de 1979-1980, qui est mal décrite dans ce modèle.

La simulation présentée fait apparaître en outre une influence essentiellement transitoire du coût relatif capital-travail, qui tranche assez



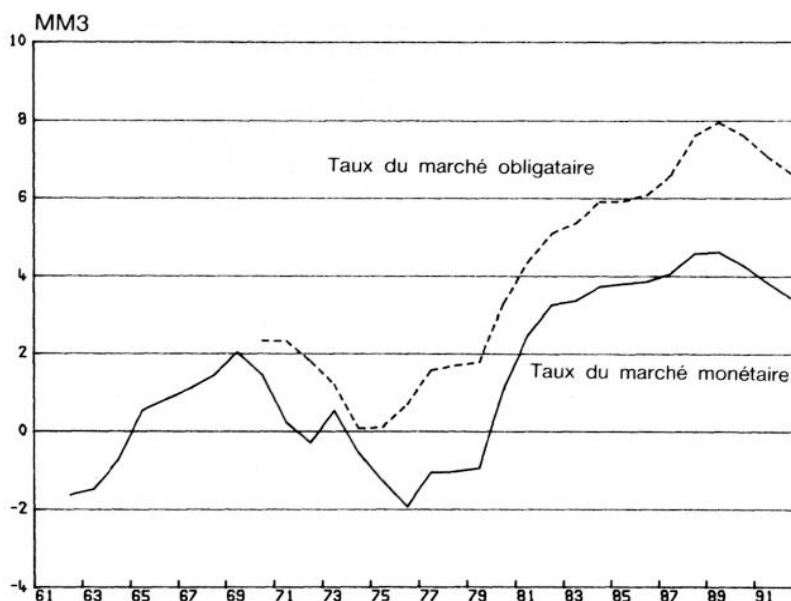
### 9. Facteurs explicatifs de l'investissement des entreprises

Source : OFCE.

fortement avec les hypothèses de substitution capital-travail habituellement retenues dans les modèles. Alors que l'impact du coût relatif semblait bien établi dans les estimations réalisées jusqu'en 1974-1978, son effet est aujourd'hui faible et peu significatif (ce phénomène d'ailleurs n'est pas particulier à l'économie française). Le coût relatif capital-travail a connu dans tous les pays une évolution très marquée : décroissant régulièrement à un rythme proche de celui de l'augmentation de la productivité de travail jusqu'en 1974-1975, il connaît depuis 1974 une stabilité due essentiellement à la montée des taux d'intérêt réels. Or les études économétriques récentes montrent que cette rupture n'a presque pas affecté l'investissement, le coût relatif (ou même le coût d'usage) étant devenu de moins en moins significatif lorsqu'on intègre les années récentes. Bref, loin d'avoir consolidé l'influence du taux d'intérêt sur l'investissement, la forte hausse des taux réels observée ces dernières années l'a plutôt fait disparaître.

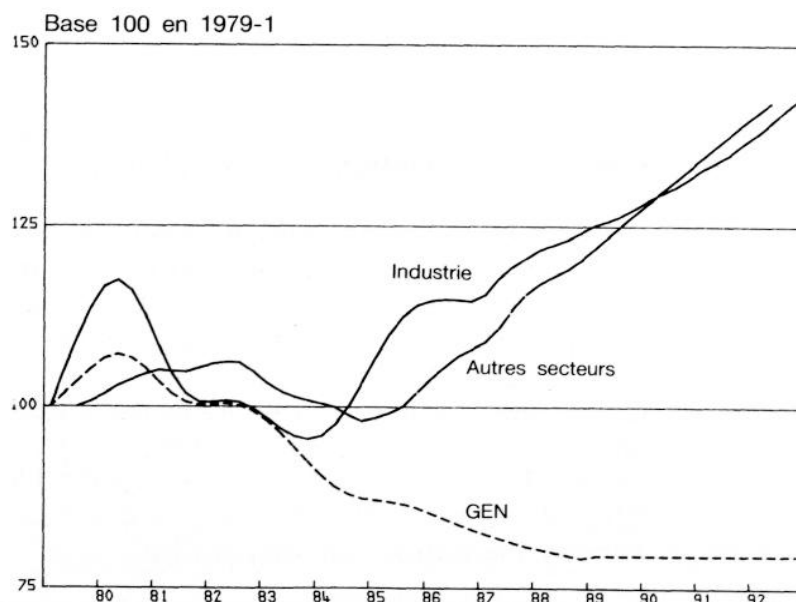
La reprise de l'investissement amorcée dans l'industrie en 1984-1985, puis dans le secteur abrité depuis la fin de l'année 1985, se poursuivrait au cours des prochaines années malgré le niveau élevé des taux d'intérêt réels (graphique 10). Elle résulterait surtout du niveau élevé des profits en 1987-1988, puis, à partir de 1989, d'un rythme de croissance du PIB (2,3 %) supérieur de 0,7 point à celui observé depuis le second choc pétrolier (1,6 % de 1979 à 1986). De 1989 à 1992 la croissance de l'investissement productif atteindrait 5 % par an. Ce taux peut sembler élevé comparé à celui des cinq dernières années (- 0,2 % en moyenne de 1981 à 1986). Il est cependant nécessaire pour ajuster les capacités de production à l'évolution de la demande.

### 10. Taux d'intérêt réels



Sources : Banque de France, OFCE.

### 11. Investissement des entreprises par secteur en volume



Sources : comptes trimestriels INSEE et prévisions OFCE en 1987-1992.

### ...mais limite la croissance de la consommation des ménages

L'évolution du revenu disponible réel serait moins défavorable que celle de la masse salariale (tableau 6). La principale raison en serait l'augmentation des revenus de la propriété (+ 2 % de 1988 à 1992) et de l'excédent brut d'exploitation des ménages (1,2 %). La contribution des transferts resterait positive malgré la hausse plus rapide des cotisations salariés que des prestations.

De ce fait, et malgré une légère baisse du taux d'épargne, la consommation des ménages augmenterait modérément. En revanche l'investissement en logement croîtrait au même rythme que le revenu après sept années de baisse.

## 6. Composantes du revenu réel des ménages

Taux de croissance annuel en %

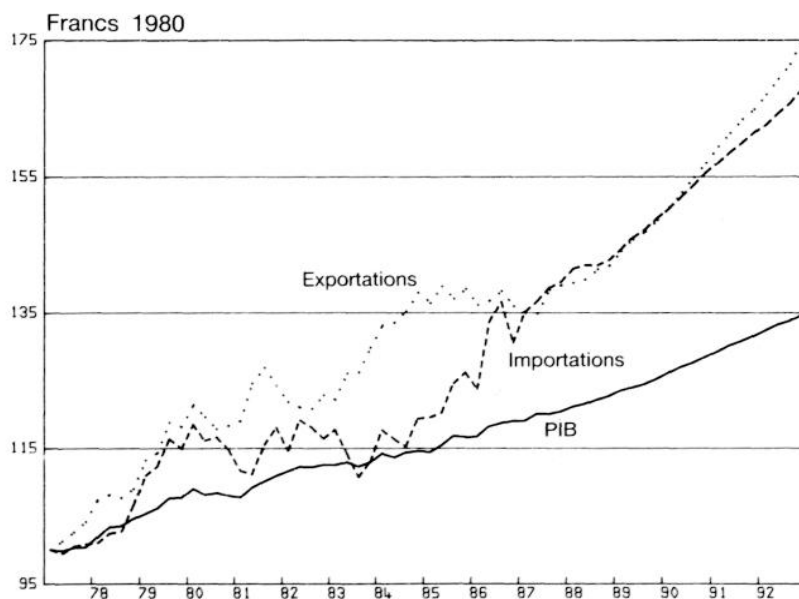
	De 1977 à 1982	1983 et 1984	1985	1986	1987	1988	De 1988 à 1992
Salaires bruts (+) . . . . .	2,1	- 0,4	- 0,4	1,5	- 0,6	0,2	0,3
Cotisations salariés (-) . . . . .	7,4	6,3	- 0,3	4,5	4,8	4,6	3,5
Prestations sociales (+) . . . . .	5,4	2,4	2,3	3,9	2,1	2,4	2,6
EBE (+) . . . . .	1,0	- 0,2	0,6	5,2	3,2	2,6	1,2
Revenus de la propriété (+) . . . . .	7,8	- 1,0	11,2	9,9	2,2	4,4	2,0
Impôts (-) . . . . .	4,1	5,7	- 0,9	3,5	- 0,4	- 1,1	1,6
Revenu disponible . . . . .	2,4	- 0,6	1,3	3,3	1,0	1,4	1,1
Consommation . . . . .	2,7	1,0	2,4	3,4	1,7	1,6	1,4
Investissement . . . . .	0,1	- 3,0	- 2,7	- 2,0	1,8	0,7	1,2
Taux d'épargne (%) . . . . .	18,5	15,3	13,8	14,0	13,3	13,1	12,9

Sources : INSEE et prévisions OFCE.

## Les échanges extérieurs

Les échanges industriels de la France ont connu une période difficile en 1986 et 1987, mais bien expliquée par les déterminants conjoncturels : détérioration de la compétitivité ; demande étrangère faible du fait de l'orientation géographique de nos exportations ; croissance soutenue de la demande intérieure. De ce fait la dégradation brutale du solde industriel compense désormais les gains sur la facture énergétique.

Le graphique 12 montre la rapide détérioration des volumes échangés survenue à partir de 1984. Mesurée en glissement entre les



12. PIB, Importation et exportation en volume

Sources : comptes trimestriels INSEE et prévisions OFCE en 1987-1992.

quatrièmes trimestres de 1983 et 1986, la croissance des importations s'est élevée à 19,2 %, alors que celle des exportations n'a été que de 4,2 %.

Après avoir été équilibré en 1986, le déficit commercial FAB/FAB s'élèverait à 35 milliards en 1987 et s'aggraverait à 40 milliards en 1988. Le déficit des échanges de biens CAF/FAB, en termes de comptabilité nationale, atteindrait en 1987 un niveau comparable à celui des années 1984 et 1985, soit 71 milliards de francs.

### 7. Commerce extérieur

Taux de croissance annuels moyens	De 1977 à 1981	De 1981 à 1987	De 1987 à 1992	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Prix des importations en francs	13,7	3,1	3,3	- 0,5	0,5	3	4,3	4,2	4,7
Prix des exportations en francs	10,7	5,4	3,1	0	2,5	3,1	2,9	3,6	3,6
Importations manufacturées en volume .....	5,9	4,7	4,2	6,4	3,1	3,0	5,3	5,3	4,2
Exportations manufacturées en volume .....	4,4	1,2	3,6	- 0,3	1,2	2,4	4,0	5,2	5,3
Soldes moyens	De 1977 à 1980	De 1981 à 1986	De 1987 à 1992	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Solde des biens et services (*) (en milliards de F) .....	3,0	0,5	31	6,4	20	34	30	44	54
Solde douanier FAB/FAB (en milliards de F) .....	- 21,2	- 39,9	- 33	- 33	- 40				
Solde de la balance des paiements courants (en milliards de F) .....	8,5	- 20,3	5	- 15	- 5	7	2	15	25

Sources : INSEE et prévisions OFCE.

(\*) Au sens de la comptabilité nationale base 1980, y compris tourisme.

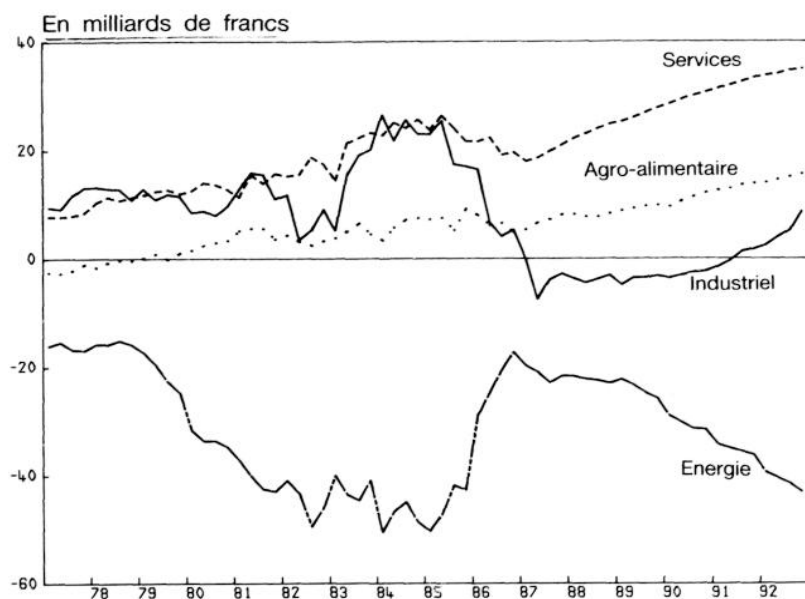
Sur une perspective plus longue, la comparaison des soldes par produits entre 1985 et 1992 permet de souligner les incertitudes liées à la contrainte extérieure. En 1985, année qui précède la baisse du prix du pétrole, le déficit énergétique s'est élevé à 182 milliards, compensé par un excédent industriel de 83 milliards, un solde agro-alimentaire de 29 milliards et un solde des services, y compris tourisme, de 96 milliards. Cette année-là, le solde des biens et services a été de 28 milliards et la France a dégagé une légère capacité de financement (1,3 milliard) <sup>(4)</sup>.

En moyenne sur les années 1991-1992, compte tenu des hypothèses retenues pour l'environnement international (en particulier dollar à 7 F et

(4) Ces chiffres, tirés des comptes de la nation publiés en base 80, sont différents des résultats précédents chiffrés en base 70. En particulier, si le solde des biens est presque inchangé, le solde des services, y compris tourisme, est supérieur de 20 milliards environ en nouvelle base, et les autres opérations non financières hors tourisme présentent un déficit de 27 milliards en base 80 au lieu de 46 milliards en base 70. Pour 1985, le besoin de financement de la France mesuré en nouvelle base est donc diminué de près de 40 milliards et devient ainsi comparable au solde des transactions courantes de la balance des paiements (- 1,5 milliard).



baril de pétrole valant 31 dollars), le déficit énergétique serait de l'ordre de 150 milliards, l'excédent industriel atteindrait seulement 10 milliards et celui des produits agro-alimentaires et des services respectivement 55 et 135 milliards environ (graphique 13). La dégradation du solde industriel engagée depuis la mi-1985 serait donc un phénomène durable sur toute la deuxième moitié de la décennie quatre-vingt. Ainsi, contrairement à ce qui avait été observé au cours de la décennie passée, le solde industriel ne contribuerait plus à financer le déficit énergétique.



13. Soldes extérieurs trimestriels

Sources : comptes trimestriels INSEE et prévisions OFCE 1987-1992.

### Les gains de compétitivité permettraient au solde industriel d'être à nouveau excédentaire en fin de période

Après des excédents mensuels de l'ordre de 8 milliards au cours de la période 1984-1985, le commerce extérieur de biens industriels présente, depuis le début 1987, des déficits mensuels situés entre 1 et 4 milliards. Les pertes de compétitivité engendrées par la forte baisse du dollar et les efforts de nos concurrents en matière de prix sont à l'origine de ce retournement. Certes les exportateurs français ont eux aussi choisi de baisser leurs prix en francs en 1986, mais dans des proportions insuffisantes pour préserver leur compétitivité.

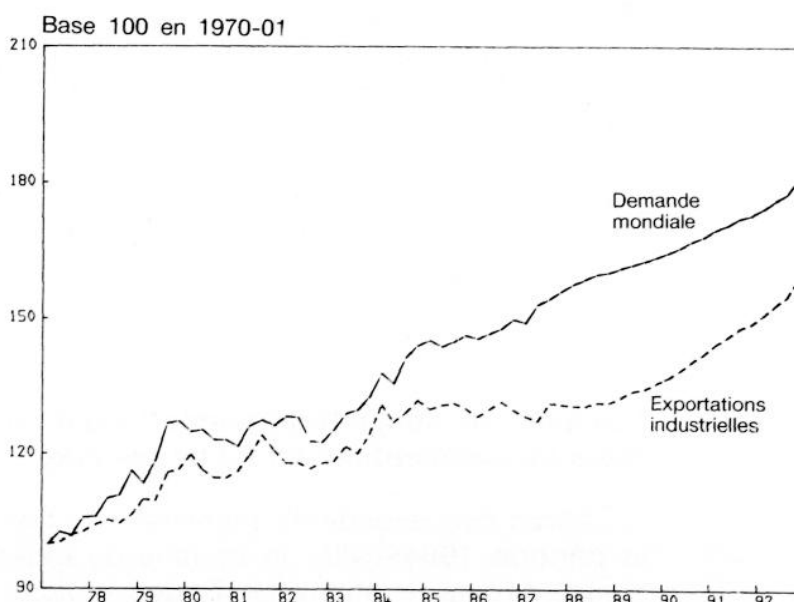
Une stabilisation de la compétitivité et une demande mondiale en expansion (3,9 % en 1988) devraient redresser le volume des exportations industrielles. De plus la modération des prix à l'importation permettrait un ralentissement progressif de la croissance des importations en valeur. Le déficit industriel s'élèverait donc à - 14 milliards en 1987 et - 15 milliards en 1988.

A partir de 1989 le déficit s'estomperait progressivement pour faire place à un léger excédent en fin de période. Sur les trois années 1988 à 1990 le rythme de croissance annuel des importations en valeur serait de 5 %, légèrement inférieur à celui des exportations s'élevant à 5,2 %.

Ensuite, de 1991 à 1992, ces taux de croissance s'élèveraient respectivement à 6,2 % et 8,1 %.

La reprise de la croissance des exportations en valeur à des taux trimestriels proches de 2 % à partir de 1990 s'explique par une croissance plus soutenue des volumes exportés. Celle-ci serait due à une évolution favorable de la demande mondiale de produits manufacturés et à un redressement de la compétitivité industrielle (graphiques 14 et 16). En effet, le taux de croissance de la demande mondiale augmenterait de 0,5 point par an, passant de 2 % en 1989 à 3,5 % en 1990. Certes la compétitivité ne retrouverait pas son niveau des années 1983-1984, mais se redresserait de 2,2 points en 1989, puis de 0,7 point ensuite (indicateur instantané), ce qui correspond à une croissance d'un point par an à partir de 1989 pour l'indicateur lissé sur quinze trimestres. En 1989 l'amélioration de la compétitivité serait due essentiellement à la dépréciation de 5 % du franc (par rapport à la zone mark) alors que de 1990 à 1992, ce seraient les prix des concurrents en devises qui augmenteraient plus rapidement que les prix des exportations.

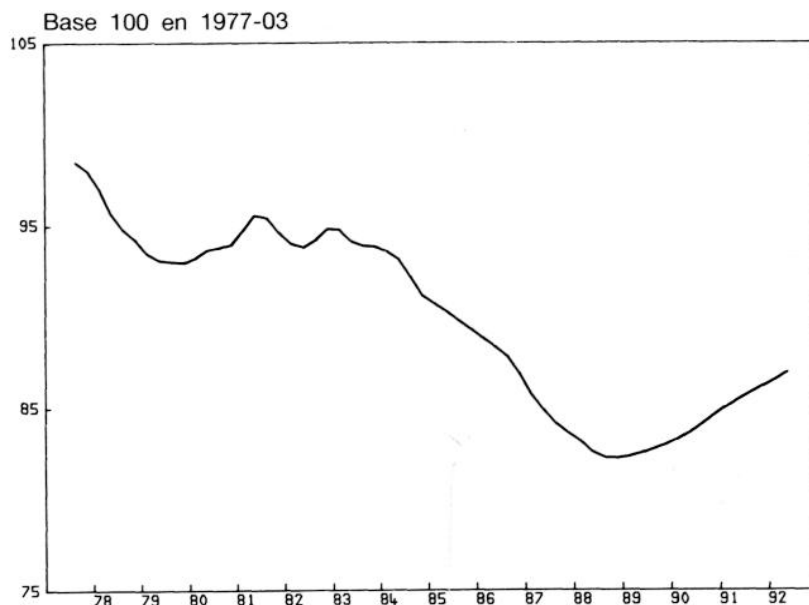
14. Demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France et exportations industrielles



Sources : comptes trimestriels INSEE et prévisions OFCE en 1987-1992.

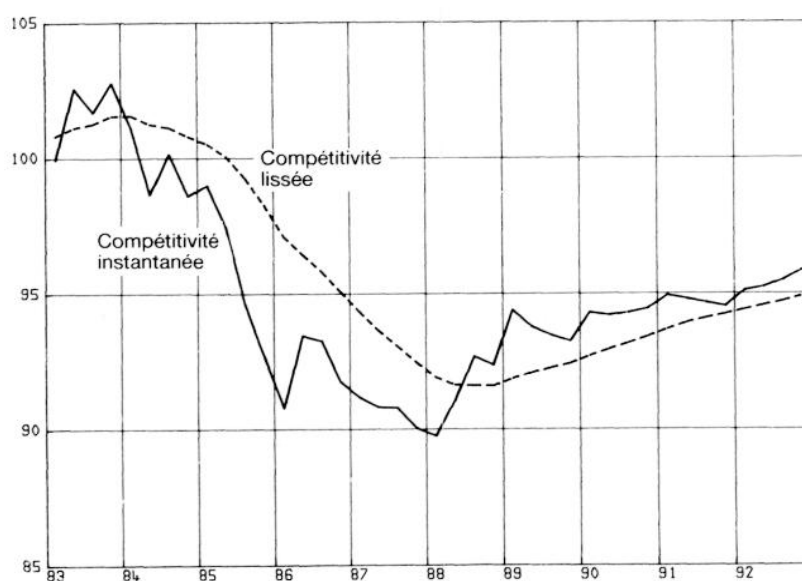
Le graphique 15 illustre ce mouvement favorable de la compétitivité, en soulignant l'arrêt des pertes de parts de marché à partir de 1989. Ceci montre bien l'importance des effets compétitivité dans la détermination des exportations industrielles. La relation économétrique estimée sur la période 1963-1985 incorpore une élasticité prix proche de deux, mesurée avec l'indicateur lissé de compétitivité ; elle surestime cependant la détérioration observée depuis 1985. L'évolution des exportations industrielles aurait donc pu être encore plus défavorable compte tenu des variations des taux de change qui ont pesé lourdement sur l'indicateur de compétitivité, en particulier en 1985 <sup>(5)</sup>.

(5) Cf. « Perspectives de l'économie française en 1987 et 1988 », revue de l'OFCE n° 19, avril 1987, pages 146-147.



15. Parts de marchés externes dans l'industrie

Sources : comptes trimestriels INSEE et prévisions OFCE en 1987-1992.



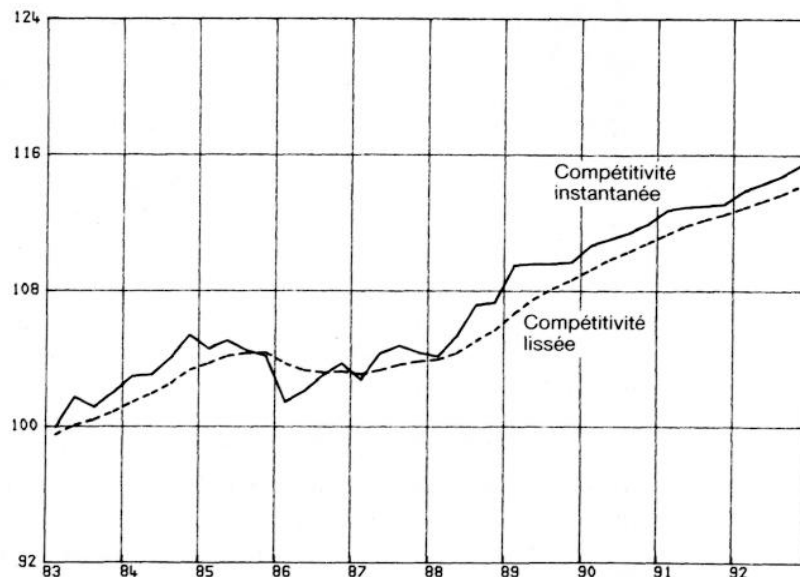
16. Compétitivité à l'exportation

Sources : INSEE, OFCE.

Les importations industrielles en valeur devraient croître à un rythme annuel compris entre 5 et 6 % à partir de 1989, essentiellement à cause de la croissance des volumes, les prix à l'importation augmentant à un rythme annuel de 1 % seulement de 1989 à 1992. Cette évolution des volumes s'explique par la croissance de la demande intérieure, en particulier de l'investissement des entreprises au fort contenu en importations. L'élasticité des importations à l'indicateur de demande intérieure étant égale à 1, cet effet explique les deux tiers environ de la croissance des importations. L'effet tendanciel d'ouverture des frontières explique, quant à lui, trois points de croissance environ, mais est compensé par l'amélioration sensible de la compétitivité intérieure, rapport des prix de production aux prix des importations (graphique 17).

Au cours de l'année 1989 les importations industrielles en volume représenteraient pour la première fois plus de la moitié de la part de la production destinée à la demande intérieure <sup>(6)</sup>.

### 17. Compétitivité sur le marché intérieur



Sources : comptes trimestriels INSEE et prévisions OFCE en 1987-1992.

### Le déficit énergétique se creuse mais les excédents agro-alimentaires et de services augmentent

L'évolution du solde énergétique repose essentiellement sur le prix des importations, dont nous avons supposé qu'il serait stable jusqu'en 1989. Ensuite il croîtrait en moyenne annuelle à un rythme de 18,5 %. L'effet de ce renchérissement du coût de l'énergie serait atténué par une diminution sensible du taux de croissance des volumes importés.

Les exportations en volume, qui couvrent 15 % des importations, dépendent directement de la production d'énergie, et croîtraient de 1 % par an à partir de 1990. Ainsi le déficit énergétique, après s'être maintenu trois années aux environs de 90 milliards, repasserait à 160 milliards en 1992.

Les résultats obtenus pour les échanges de produits agro-alimentaires dépendent des hypothèses retenues pour la croissance de la production et de la demande mondiale. Nous avons supposé, d'une part que la production agricole croîtrait à un rythme annuel de 2 % à partir de 1988, d'autre part que la demande mondiale augmenterait de 3 % en moyenne chaque année. Les volumes exportés se développeraient à un rythme annuel proche de 6 % à partir de 1989, et la reprise d'une croissance des prix de l'ordre de 3 % l'an permettrait aux exportations en valeur de dépasser de deux à trois points le rythme de croissance des importations. Le solde agro-alimentaire s'accroîtrait donc, passant progressivement de 30 milliards en 1988 à 60 milliards en 1992. Ce

(6) Le ratio importations/(production-exportations) atteindrait 55 % en 1992.

résultat repose cependant sur une hypothèse favorable quant aux volumes échangés.

Les échanges de services regroupent des postes de natures diverses et difficiles à projeter. Leur solde a connu une forte diminution en 1987, passant de 85,7 milliards en 1986, dont 21,8 au titre du tourisme, à 78 milliards. Nous avons supposé que la détérioration du solde observée depuis 1984 serait stoppée, et ferait place à une amélioration au cours des années suivantes.

Après une détérioration au cours des années 1987-1988, le solde des biens et services se redresserait donc à partir de 1989-1990 (30 milliards en moyenne) et pourrait atteindre 50 milliards en 1992. Compte tenu des opérations non financières de transfert, qui comprennent le solde des intérêts, la France dégagerait une capacité de financement vis-à-vis de l'extérieur à partir de 1989. En 1992 elle pourrait dépasser 25 milliards de francs.

En résumé, après deux années de contribution négative, le commerce extérieur de la France serait un élément légèrement positif de la croissance. Il convient cependant de souligner que les incertitudes liées à la prévision sont fortes, et que les résultats obtenus pour les échanges agro-alimentaires et de services dépendent d'hypothèses optimistes. Sur l'ensemble de la période la contrainte extérieure ne permettra donc pas de dégager des marges de manœuvre importantes pour la politique économique. On examinera plus loin ce que pourrait être l'évolution de l'économie française avec un environnement international plus favorable.

## **Emploi et chômage**

### **Une évolution plus favorable de l'emploi si les gains de productivité restent modérés**

Deux facteurs principaux déterminent l'évolution de l'emploi à moyen terme : la croissance de la production et celle de la productivité moyenne du travail <sup>(7)</sup>. Pour fixer les idées, rappelons quelques ordres de grandeur :

— en retenant la productivité moyenne du travail observée en 1986 <sup>(8)</sup> et en supposant un ajustement instantané de l'emploi à la production, un point de croissance du PIB marchand en plus ou en moins représente 160 000 personnes ;

---

(7) La productivité moyenne du travail est fonction de la productivité horaire et de la durée annuelle du travail mesurée en heures.

(8) La productivité moyenne du travail est obtenue en divisant la valeur ajoutée (le PIB) par le nombre d'emplois du secteur marchand.

— réciproquement, une variation de 1 % de la productivité du travail dans les branches marchandes — pour un niveau donné du PIB et à durée annuelle du travail inchangée — conduit à une variation symétrique de l'emploi de 160 000 personnes par an.

Le rôle de la productivité du travail sur l'emploi peut être illustré par un bref rappel des évolutions constatées durant les dernières années.

Au cours de la période 1979-1987, la croissance de la valeur ajoutée a été, en moyenne, assez régulière, aux environs de 1 % par an, alors que l'emploi a connu une trajectoire beaucoup plus heurtée (tableau 8).

De 1979 à 1982 la productivité horaire a fortement augmenté : + 3,4 % par an, mais, en même temps, la durée annuelle du travail a décru sensiblement (– 2 % par an). Il en est résulté une hausse modérée de la productivité moyenne (+ 1,4 %) et une baisse limitée de l'emploi (– 0,4 %).

Au cours des années 1983-1985 les entreprises accélèrent l'ajustement de leur effectif à la croissance lente, en particulier dans les branches de l'industrie manufacturière et dans le BTP. De ce fait la productivité moyenne connaît une croissance soutenue (+ 2,3 % par an) et les pertes d'emplois sont élevées (– 1,4 %).

Au cours des années 1986-1987 les gains de productivité sont de nouveau plus faibles, en raison, d'une part de la disparition d'une partie des sur-effectifs (l'emploi dans les entreprises se rapproche de « l'emploi désiré ») et d'autre part de la mise en place des stages d'initiation à la vie professionnelle (comptabilisés dans l'emploi marchand). En dépit de l'accroissement modéré de la valeur ajoutée en volume (+ 1 %), l'emploi ne diminue que très légèrement (– 0,1 %). En contrepartie la productivité ne croît que de 1,1 % par an.

Nous avons considéré que le ralentissement des gains de productivité constaté sur la période récente, en particulier dans le secteur tertiaire, aurait un caractère structurel. Plusieurs raisons nous incitent à faire ce choix : l'accroissement du nombre d'emplois périphériques (SIVP, apprentissage, etc.)<sup>(9)</sup>, l'extension du travail à temps partiel, le ralentissement durable de la croissance des salaires réels. Les évolutions constatées dans un certain nombre de pays étrangers depuis quelques années sont également de nature à nous faire pencher vers cette hypothèse.

Dans ces conditions la productivité apparente du travail dans les branches marchandes progresserait en moyenne de 1,8 % par an sur la période 1988-1992 (tableau 8). Dans l'industrie la croissance serait toutefois nettement plus élevée (+ 3,7 %). En outre nous avons admis que la durée annuelle du travail serait réduite de 0,2 % par an.

Comme la croissance de la valeur ajoutée serait plus rapide que durant les années 1979-1987 (+ 2,2 % contre 1 %), l'emploi des branches marchandes (hors agriculture et services financiers) croîtrait en moyenne de 0,4 % par an de 1987 à 1992, ce qui représente une augmentation de 300 000 emplois (dont 180 000 SIVP). Cette améliora-

---

(9) En mars 1986 il y avait environ 1 000 000 d'emplois de ce type.

tion de l'emploi est cependant fragile : elle serait entièrement annulée si la croissance de la productivité apparente du travail était de 2,2 % au lieu de 1,8 %.

8. Croissance, productivité et emploi dans les branches marchandes (hors agriculture, services du logement et services financiers)

Taux de croissance annuel moyen, en %

	1979-1982	1982-1985	1985-1987	1987-1992
Valeur ajoutée .....	1,0	0,9	1,0	2,2
Productivité apparente du travail ..	1,4	2,3	1,1	1,8
Durée annuelle du travail .....	- 2,0	- 0,6	- 0,3	- 0,2
Productivité horaire du travail .....	3,4	2,9	1,4	2,0
Emploi total (y compris SIVP) .....	- 0,4	- 1,4	- 0,1	- 0,4

Sources : INSEE et prévisions OFCE.

9. La dépense publique pour l'emploi

Milliards de F constants 1980

	Niveau					Taux de croissance annuel moyen			
	1977	1981	1983	1986	1992	1981/1977	1983/1981	1986/1983	1992/1986
Indemnisation du chômage ..	16,8	35,3	33,1	39,9	53,0	+ 20,4	- 3,2	+ 6,4	+ 4,8
Politique de l'emploi .....	27,5	45,2	70,5	70,9	80,0	+ 13,2	24,9	+ 0,2	2,0
dont : Incitation aux retraits d'activité .....	5,4	16,1	37,4	33,2	14,0	+ 31,4	52,4	- 3,9	- 13,4
Autre .....	22,1	29,1	33,1	37,7	66,0	+ 7,1	+ 6,7	+ 4,4	+ 9,8
Total dépense publique pour l'emploi .....	44,2	80,6	103,6	110,8	133,0	+ 16,2	+ 13,4	+ 2,3	+ 3,1
DPE en % du PIB marchand ..	2,0	3,4	4,2	4,3					

Sources : Comptes de l'emploi, ministère des Affaires sociales et prévisions OFCE.

Si l'on prend en compte l'évolution de l'emploi dans le secteur agricole, dans les services financiers et dans le secteur non marchand (qui intègre les TUC) on aboutit à une baisse de l'emploi total d'environ 50 000 personnes en 1988, suivie d'une stabilisation en 1989 et d'une augmentation de 210 000 personnes entre 1989 et 1992 (tableau 10 et graphique 18).

## 10. Evolution de l'emploi et du chômage de 1987 à 1992

En milliers de personnes

	1987	1988	1989	1990	1991	1992
<b>Variations annuelles, en glissement</b>						
(1) Ressources en main-d'œuvre <sup>(a)</sup> .....	185	180	180	180	180	180
(2) Emploi total (hors TUC et SIVP) .....	- 100	- 120	- 20	65	35	20
(3) Chômage « spontané » <sup>(b)</sup> = (1) - (2) ..	+ 285	+ 300	+ 200	+ 115	+ 145	+ 160
(4) Incidence de la flexion des taux d'activité <sup>(c)</sup> .....	- 60	- 60	- 40	- 23	- 30	- 32
(5) Chômeurs évités par la politique de l'emploi .....	- 225	+ 60	- 50	- 50	- 50	- 50
dont :						
— TUC + SIVP + PIL <sup>(d)</sup> .....	(- 75)	(- 50)	(- 20)	(- 20)	(- 20)	(- 20)
— Autres <sup>(e)</sup> .....	(- 150)	(+ 110)	(- 30)	(- 30)	(- 30)	(- 30)
(6) Chômage prévu = (3) - (4) - (5).....	0	+ 300	110	42	65	80
<b>Niveau, en fin d'année</b>						
— Emploi total (hors TUC et SIVP) .....	21 175	21 055	21 035	21 100	21 135	21 155
— TUC + SIVP + PIL .....	375	450	480	510	540	570
<b>Nombre de demandeurs d'emploi (en fin d'année)</b>						
— à politique de l'emploi constante ....	2 800	3 040	3 200	3 290	3 410	3 535
— avec politique de l'emploi .....	2 575	2 875	2 985	3 030	3 090	3 170
<b>Taux de chômage (en fin d'année)</b>						
— à politique de l'emploi constante ....	11,5	12,4	12,9	13,2	13,6	14,0
— avec politique de l'emploi .....	10,7	11,8	12,2	12,3	12,5	12,7

Source : OFCE.

(\*) Dans l'hypothèse d'une hausse moyenne de la productivité apparente du travail dans les branches marchandes non agricoles de 1,8 % par an sur la période 1988-1992.

(a) L'accroissement des ressources en main-d'œuvre résulte des incidences du mouvement démographique, d'une part, et de l'évolution tendancielle des taux d'activité, d'autre part.

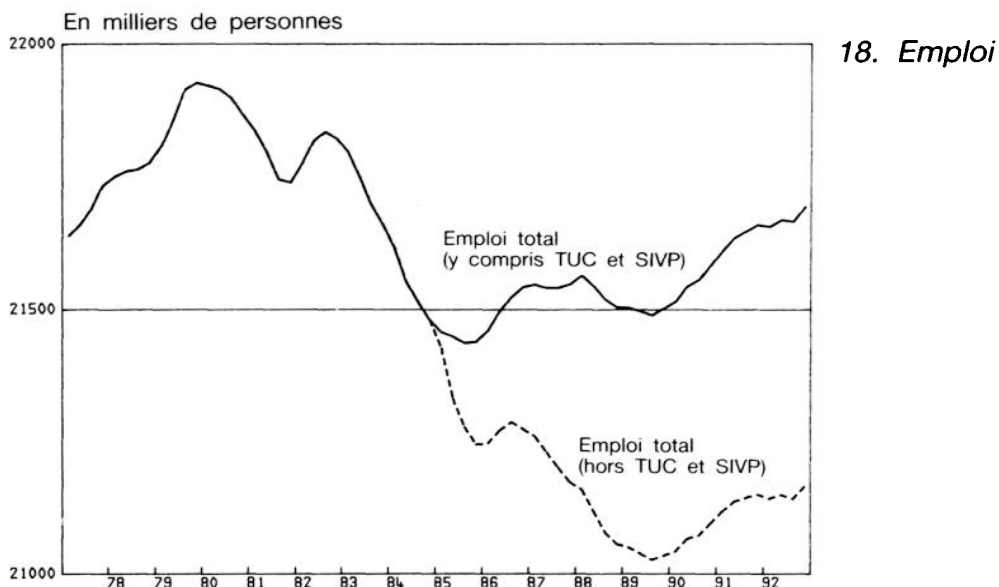
(b) En supposant aucune flexion des « taux d'activité ».

(c) Elle est supposée égale à 0,2 ( $\Delta$  RMO) - 0,2 ( $\Delta$  emploi).

(d) On considère qu'un emploi de ce type permet d'éviter 0,7 chômeur, c'est-à-dire qu'un tiers de ces emplois se sont substitués à des « emplois traditionnels ».

(e) Il s'agit des stages (contrat d'adaptation, de qualification), des mesures en faveur des chômeurs de longue durée, des pré-retraites du FNE, des contrats de conversion, etc.).

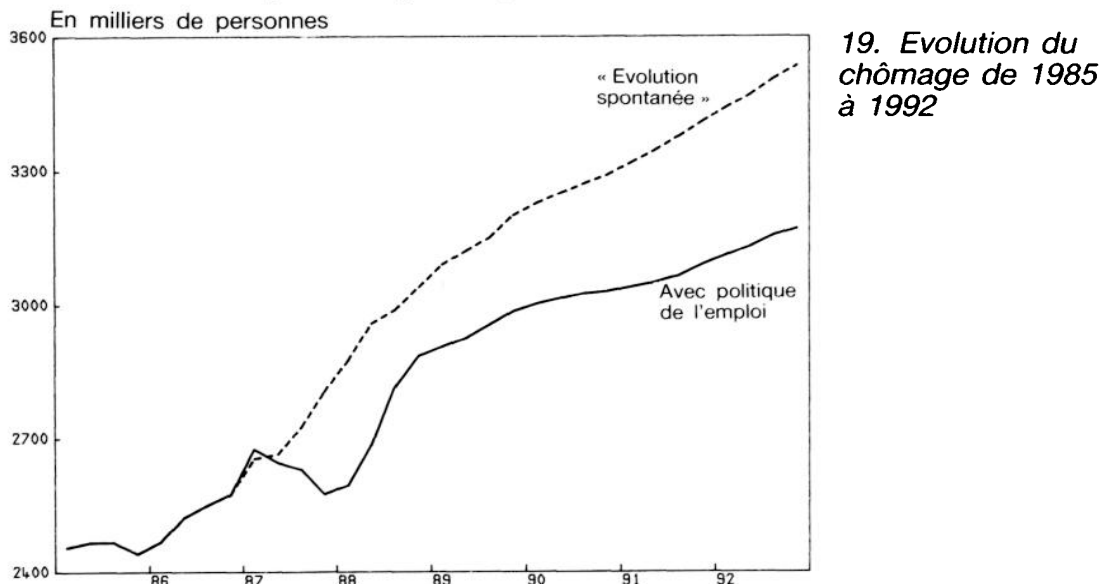




Sources : ministère du Travail et prévisions OFCE en 1987-1992.

### La croissance du chômage pourrait être en partie contenue par un accroissement des dépenses pour l'emploi

L'évolution du chômage à moyen terme est, quant à elle, déterminée par trois facteurs : l'évolution spontanée de l'emploi total et de la population active potentielle (les ressources en main-d'œuvre) et la « politique de l'emploi » menée par les pouvoirs publics qui vise à agir directement sur le marché du travail (pré-retraites, TUC, SIVP, mesures en faveur de l'emploi des jeunes, des chômeurs de longue durée, etc.).



Sources : ministère du Travail et prévisions OFCE en 1987-1992.

Le coût du « chômeur évité » par la politique de l'emploi varie beaucoup d'un dispositif à l'autre<sup>(10)</sup> ; cependant on peut considérer qu'un coût « moyen » de 40 000 à 50 000 F par an constitue aujourd'hui

(10) De 2 000 F par mois environ pour un « TUC » à 5 000 ou 7 000 F par mois pour une pré-retraite ou un contrat de conversion par exemple.

une base réaliste <sup>(11)</sup>. Ainsi pour « éviter » 100 000 chômeurs supplémentaires chaque année — soit 500 000 sur la période 1988-1992 — il faudrait accroître les dépenses consacrées à la « gestion sociale » du chômage d'environ 4,5 milliards par an. A l'horizon de 1992 cela représenterait une augmentation de 20 % environ, en francs 1987, du budget de l'emploi (hors indemnisation du chômage). Ceci implique une reprise significative de l'effort de lutte contre le chômage, puisque, après avoir fortement augmenté de 1980 à 1983 (+ 84 % en francs constants), la dépense publique pour l'emploi (hors indemnisation du chômage) a été entièrement stabilisée, en francs constants, de 1983 à 1986.

La prévision du chômage à l'horizon de 1992 dépend donc crucialement des hypothèses relatives à la politique de l'emploi, dont les aléas peuvent entraîner, en outre, de fortes fluctuations à court terme de l'évolution du chômage.

Notre perspective centrale repose tout d'abord sur l'hypothèse d'une croissance de la population active qui resterait soutenue à l'horizon de 1992 (+ 180 000 actifs potentiels en moyenne). Cette évolution serait modérée par le maintien d'une certaine « flexion des taux d'activité » due au « découragement » d'actifs potentiels du fait de la croissance du chômage.

En ce qui concerne la politique de l'emploi, nous avons tout d'abord intégré le fait que celle-ci devrait connaître des évolutions très divergentes en 1987 et en 1988 <sup>(12)</sup>. A plus longue échéance, il n'est évidemment pas possible d'individualiser les mesures, car la répartition de l'effort de la politique de l'emploi est très largement discrétionnaire, et l'expérience prouve que les pouvoirs publics agissent plus dans le cadre de plans à court terme successifs que dans une perspective à moyen terme. Néanmoins il est possible de faire un certain nombre d'hypothèses relatives aux grands axes de la politique de l'emploi. Ainsi, avons-nous admis en premier lieu que les dispositifs existants ayant connu un grand succès seront maintenus, en particulier :

- Les TUC et les SIVP dont le stock s'élèverait à plus de 400 000 en 1988. Pour ces dispositifs (et les mesures voisines destinées à occuper les chômeurs de longue durée), nous avons admis, en outre, qu'une certaine croissance était possible à moyen terme (de 30 000 chaque année d'ici 1992).

- Les dispositifs de départs anticipés pour les salariés âgés victimes de licenciements économiques (pré-retraites du FNE). Malgré un infléchissement par rapport à la période passée, nous avons admis qu'un flux annuel moyen de 45 000 départs en pré-retraites serait maintenu chaque année.

- S'agissant des « stages » nous avons supposé qu'après la poussée de 1987 et le reflux de 1988, l'effort moyen des années passées serait augmenté pour compenser l'effet de la diminution absolue du nombre de pré-retraites.

---

(11) Jean-François Colin, Mireille Elbaum et Alain Fonteneau, « Chômage et politique de l'emploi 1981-1983 », revue de l'OFCE n° 7, avril 1984 avaient estimé à 45 000 F environ le coût du chômeur évité de 1981 à 1983. Mais à cette époque la politique était principalement orientée vers les pré-retraites qui ont un coût élevé.

(12) Voir « Perspectives de l'économie française pour 1988 », lettre de l'OFCE, n° 47 bis, 8 octobre 1987.

Globalement nous avons fait l'hypothèse que la dépense publique pour l'emploi serait augmentée de 2,5 milliards par an (francs 1987) permettant « d'éviter » 50 000 chômeurs de plus chaque année de 1989 à 1992. Dans ces conditions le niveau du chômage atteindrait 3,2 millions à la fin de 1992, contre 3,5 millions si l'effort de politique d'emploi était simplement maintenu constant à son niveau de 1987. A l'évidence un effort supplémentaire est possible si l'on admet un accroissement supplémentaire des ressources de la gestion sociale du chômage. Mais il faudrait alors certainement envisager une meilleure planification de cette politique et tenir compte également de l'évolution de la structure du chômage, dont les composantes (jeunes, chômeurs de longue durée, chômeurs âgés,...) déterminent en grande partie le type de gestion « structurelle » qu'il faut mettre en place. En particulier il faut remarquer que, comme les efforts passés ont concerné à chaque fois une catégorie particulière de chômeurs (jeunes avec les TUC ou les SIVP, chômeurs âgés avec les pré-retraites, chômeurs de longue durée avec les campagnes actuelles de stages), on ne peut sans doute pas envisager de relancer la politique de l'emploi sans étendre son champ à la prise en compte de nouvelles catégories de chômeurs, ou de chômeurs potentiels (sans doute les catégories plus qualifiées et d'âge intermédiaire), ce qui devrait avoir une incidence à la fois sur le coût des dispositifs susceptibles d'être mis en place (avec toutefois une contrepartie probable sous forme d'économies plus importantes sur l'indemnisation classique du chômage), et sur la capacité d'accueil, quantitative et qualitative, des organisations susceptibles d'accueillir cette population nouvelle (en premier lieu les organismes de formation).

Une telle planification de la gestion sociale du chômage est sans doute possible. Elle suppose au préalable que son principe soit admis par les pouvoirs publics comme le moyen central de lutte contre le chômage à moyen terme, et non comme la simple possibilité de juguler, à court terme, une augmentation trop défavorable du nombre de chômeurs.

## **Les finances publiques**

### **La baisse des impôts directs d'Etat devrait être interrompue**

La faible croissance des revenus directs que nous donnons dans cette projection soulève, à moyen terme, deux difficultés majeures pour les finances publiques. D'une part, elle engendre une croissance relativement faible de la consommation (+ 1,4 % par an) et par voie de conséquence des rentrées de TVA qui progressent à un rythme modéré : + 1,7 % par an en francs constants. Le coût de l'harmonisation de la fiscalité indirecte, en vue du grand marché européen, sera donc

difficile à financer <sup>(13)</sup> et la politique de réduction des impôts directs devra être abandonnée. D'autre part les rentrées de cotisations sociales salariés et employeurs sont également faibles, ce qui pose un délicat problème pour les finances sociales. C'est pourquoi nous avons dû à la fois augmenter les taux de cotisations sociales et le prélèvement sur l'ensemble des revenus, et restreindre la progression des prestations.

Avant d'examiner plus en détail les hypothèses retenues et les évolutions prévues en 1989-1992, rappelons brièvement la situation des finances publiques au cours de la période 1986-1988.

Au cours des années 1986-1987 le déficit de l'Etat aura diminué d'environ 25 milliards et les allègements d'impôts auront dépassé 40 milliards. Ces deux chiffres peuvent paraître contradictoires, d'autant plus que la croissance a été, du moins pour 1987, inférieure aux espérances gouvernementales. En réalité la contradiction n'est qu'apparente. D'une part du fait de l'inertie des dépenses, les efforts d'économies engagés depuis 1983 (diminution des effectifs, suppression des bonifications d'intérêt, réduction des subventions, rigueur salariale) n'ont produit leurs pleins effets qu'à partir de 1986. D'autre part parce que l'évolution des recettes spontanées a été gonflée par la manne pétrolière. En accélérant la désinflation, la baisse du prix du pétrole a accru le pouvoir d'achat des ménages, ce qui leur a permis d'améliorer leur consommation (en particulier de biens durables) et, par voie de conséquence, les rentrées de TVA.

Cette baisse a également permis d'améliorer considérablement la situation financière des entreprises, ce qui a engendré une forte augmentation de l'impôt sur les sociétés. L'IS aurait rapporté en 1987 — au taux de 45 % — 123 milliards de francs, soit 36 milliards de plus qu'en 1985. Ce sont d'ailleurs ces rentrées exceptionnelles qui ont permis au gouvernement de réduire le taux à 42 % dès le second semestre 1987. Le rendement de l'IRPP a lui aussi été beaucoup plus important que prévu (+ 10 milliards en 1987). L'amélioration de la situation des entrepreneurs individuels et la hausse des revenus de la propriété expliquent certainement une partie de cette plus-value. Il est également possible que l'introduction du GVT <sup>(14)</sup> dans les hausses salariales ait favorisé les cadres. Du fait de la progressivité de l'impôt par rapport au revenu, cela aurait entraîné une augmentation plus forte de l'IRPP.

Bref, les années 1986-1987 auront été exceptionnelles pour les finances publiques, d'autant plus que la manne des privatisations a permis d'alléger certaines charges qui incombaient auparavant au budget général.

Dans le projet de budget pour 1988 le gouvernement a poursuivi les mêmes objectifs en réduisant à nouveau les impôts de 32 milliards, dont environ 14,6 en faveur des entreprises, 10,3 en faveur des ménages et 6,9 en baisse des taux de TVA. Logiquement la baisse de la TVA devrait être répercutée sur les prix de vente aux ménages, ce qui leur procurerait un gain supplémentaire d'environ 6,5 milliards (et 0,4

---

(13) Voir ci-après « La réforme de la TVA dans la perspective du grand marché européen », Gérard Cornilleau.

(14) Glissement, vieillesse, technicité.

pour les entreprises). Conjointement le déficit de l'Etat serait réduit de 14,4 milliards ; il passerait de 129,3 milliards à 114,9 milliards, soit 2,1 % du PIB <sup>(15)</sup>.

Certaines réserves peuvent toutefois être émises quant à l'évolution prévue des dépenses en 1988. Les crédits nécessaires pour maintenir pendant l'ensemble de l'année un niveau acceptable des aides à l'emploi paraissent sous-estimés, comme en 1987. En outre les charges d'intérêt s'alourdiront puisque le programme de privatisations sera ralenti.

Plusieurs mesures n'auront d'effets budgétaires qu'à partir de 1989, en particulier celles en faveur des rapatriés et certains allègements fiscaux concernant les entreprises : réduction du taux de l'IS, réforme de la fiscalité de groupe. Il risque donc d'être difficile à l'avenir de concilier une réduction des recettes par des allègements fiscaux et une diminution constante du déficit qui obligerait à une progression très faible des dépenses, en deçà de la hausse des prix. Malgré une diminution spontanée de dépenses qui devrait se prolonger, la poursuite d'une telle politique paraît difficile. L'étude des deux derniers budgets montre que la possibilité de réduire les dépenses par des mesures véritablement nouvelles est limitée, particulièrement s'agissant des effectifs. D'autre part la limitation des charges d'intérêt à moyen terme (104 milliards en 1988) repose à la fois sur une baisse des taux, le maintien de recettes de privatisations affectées au remboursement de la dette et une réduction du déficit. En retenant comme référence une baisse des taux d'intérêt de 0,3 point par an, un montant de recettes de privatisations affectées à la dette de 35 milliards par an, et un déficit de l'Etat de l'ordre de 70 milliards en 1991, on peut calculer que le maintien des taux à leur niveau actuel alourdirait de 15 milliards la charge de la dette en 1991 ; l'arrêt des privatisations en 1989 de 8 milliards, et le maintien du déficit au niveau de 1988 de 7 milliards.

Nous avons néanmoins admis que l'objectif du gouvernement actuel visant à atteindre l'équilibre budgétaire, hors charges de la dette publique, serait toujours privilégié. Pour atteindre cet objectif en 1990 nous avons supposé l'arrêt de la politique de réduction des impôts directs menée de 1985 à 1988. En outre les taux ainsi que les règles de déductibilité de la TVA resteraient en l'état actuel de la législation.

### **Le déséquilibre des finances sociales <sup>(16)</sup>**

Le déséquilibre des finances sociales apparaît comme une incertitude qui pèse sur l'évolution économique en 1988 et au cours des années suivantes. La croissance des prestations à un rythme supérieur à celui du PIB ne semble pas enrayée ; de plus, de 1986 à mi-1988 un fort déficit s'est creusé de sorte que des mesures brutales de redressement sont inévitables en 1988.

---

(15) Voir lettre de l'OFCE, n° 48, octobre 1987.

(16) Voir ci-après « Quel avenir pour la Sécurité sociale ? ».

Une projection tendancielle des finances sociales à l'horizon 1992, basée sur les mesures déjà prises au 1<sup>er</sup> octobre 1987, montre que le déficit potentiel serait considérable.

De 1987 à 1992 les dépenses croîtraient au rythme annuel moyen de 2,7 % (en pouvoir d'achat) : 3,4 % pour la maladie, où le plan de rationalisation de décembre 1986 épuiserait ses effets ; 3,1 % pour la vieillesse en raison de la croissance du nombre de retraités (2,3 % l'an) et de la croissance structurelle du pouvoir d'achat des nouveaux retraités par rapport aux anciens ; 1,4 % pour le chômage, car le nombre de pré-retraités diminuerait fortement ; 0,7 % pour la famille. Par contre, à taux de cotisations inchangés, les recettes ne progresseraient qu'au rythme de 0,8 % l'an, en raison de la stagnation des effectifs et du pouvoir d'achat des salaires. Aussi le déficit spontané de la protection sociale se creuserait et atteindrait 156 milliards de francs 1986 en 1992, soit 8 % de la masse salariale. Environ les deux tiers de ce déficit spontané seraient imputables à la différence de croissance entre les prestations et le PIB et un tiers à l'écart entre la croissance de la masse salariale et celle du PIB.

Cette évolution du déficit est évidemment inacceptable, des mesures correctrices portant à la fois sur les dépenses et sur les recettes ont donc dû être réintégrées dans la prévision centrale.

Les pensions des chômeurs et des retraités seraient indexées sur le salaire net (et non plus sur le salaire brut). Une nouvelle réduction des remboursements de dépenses de santé (hors hôpital et remboursements à 100 %) aurait lieu en 1989 et rapporterait près de 10 milliards. Les taux de cotisations employeurs augmenteraient de 0,2 point chaque année, cette mesure modérée étant permise par le fait qu'en prévision, la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée des entreprises se réduit sans cesse. En 1992 elle serait de 49,5 % contre 53,3 % en 1986. Les taux de cotisations des salariés seraient relevés de 1 point en 1988, puis de 0,6 point chaque année. Des hausses similaires s'appliqueraient aux non salariés, les cotisations maladie des retraités et des chômeurs seraient progressivement doublées. La taxe sur l'alcool passerait à 20 F, le prix du tabac augmenterait de 5 % supplémentaires l'an. Enfin la contribution sociale des ménages passerait de 0,4 % du seul revenu imposable (soit 6 milliards) à 0,8 % du revenu total (soit 22 milliards).

Dans ces conditions le compte de la protection sociale est équilibré et le système n'est pas fondamentalement remis en cause. Le rééquilibrage pèserait sur les pensionnés, les salariés et l'ensemble des ménages. Le pouvoir d'achat des pensions régresserait de 0,9 % par an, celui des salaires nets de 0,4 % l'an. Les 200 milliards de hausse de revenu disponible des ménages que comporte le compte entre 1987 et 1992 seraient constitués pour 170 milliards par la hausse des prestations sociales. La croissance du nombre des retraités, des chômeurs et des dépenses de santé pèseraient fortement sur les actifs. Enfin entre 1987 et 1992 le total des prestations mesuré en pourcent du PIB augmenterait peu, passant de 26,9 à 27,6 %.

## **L'hypothèse d'un environnement international plus porteur**

Comme il a été indiqué en introduction l'évolution de l'économie française et les marges de manœuvre de la politique économique sont étroitement dépendantes de l'environnement international. Afin d'illustrer ce point, nous avons repris les hypothèses concernant l'environnement international utilisées par l'INSEE dans sa prévision à l'horizon 1991, publiée au début de l'année 1987 <sup>(17)</sup>.

Ces hypothèses sont sensiblement différentes dans trois domaines :

- la demande mondiale progresse de 4,3 % par an de 1987 à 1992, contre 3,0 % dans notre scénario central ;
- le prix du baril de pétrole reste stable en valeur réelle, alors que nous supposons une hausse de 8,5 % ;
- le taux de change pondéré du franc se déprécie de 1,3 % par an, contre 2 %.

Il apparaît alors une marge de manœuvre pour la politique économique, car le solde des paiements courants est largement excédentaire. Nous avons fait l'hypothèse, à titre illustratif, que la rigueur salariale serait desserrée et que les salaires augmenteraient plus vite de 2 % l'an, de 1989 à 1992.

Dans ces conditions l'inflation importée est plus faible (le prix des importations augmente de 1,7 % au lieu de 3,3 %), mais la hausse des coûts internes fait que la hausse des prix à la consommation est légèrement plus rapide (3,7 au lieu de 3,5 %). La croissance est plus portée par la consommation (qui augmente de 2 au lieu de 1,4 %) et légèrement moins par les investissements. Les importations croissent plus fortement (4,8 au lieu de 3,8 %). Le PIB marchand augmente de 2,4 au lieu de 2,2 %, les pertes de compétitivité annulant une partie des effets favorables du meilleur environnement. La situation des entreprises s'améliore moins nettement. Par contre la capacité de financement des administrations est légèrement meilleure et le solde extérieur reste plus durablement excédentaire.

---

(17) Voir « L'économie française à l'horizon 1991 » *Economie et Statistique*, n° 195, janvier 1987.

**11. Conséquences d'un environnement international plus porteur  
(Taux de croissance annuel moyen de 1987 à 1992)**

	Prévision centrale (1)	Variante d'environne- ment interna- tional (2)	Ecarts (2) - (1)
<b>1 - Environnement international</b>			
Demande mondiale de produits manufac- turés adressée à la France .....	3	4,3	1,3
Prix du baril de pétrole en \$ .....	8,5	0	- 8,5
Prix des matières premières industrielles en \$ .....	4	6,6	2,6
Prix étrangers en devises .....	3,3	3,3	0
Taux de change pondéré du franc .....	- 2	- 1,3	0,7
Cours du dollar en DM .....	0	- 2,4	- 2,4
<b>2 - Equilibre en volume</b>			
PIB marchand .....	2,2	2,4	0,2
Importations .....	3,8	4,8	1
Consommation des ménages .....	1,4	2	0,6
Investissements des entreprises .....	4,9	4,8	- 0,1
Exportations .....	4,8	4,8	0
<b>3 - Prix</b>			
Prix du PIB marchand .....	3,2	3,9	0,7
Prix des importations .....	3,3	1,7	- 1,6
Prix de la consommation des ménages ...	3,5	3,7	0,2
Prix des exportations .....	3,1	2,8	- 0,3
<b>4 - Emploi - chômage</b>			
Productivité horaire du travail .....	2	1,9	- 0,1
Emploi total .....	0,1	0,2	0,1
Demandes d'emplois non satisfaites en 1992 (en milliers) .....	3 170	3 060	- 110
<b>5 - Ménages</b>			
Pouvoir d'achat du revenu disponible ....	1,1	2	0,9
Pouvoir d'achat du salaire brut .....	0,2	1,4	1,2
Taux d'épargne (moyenne 1988-1992) ....	12,9	13,5	0,6
<b>6 - Entreprises</b>			
Taux de marge des SQS + EI (moyenne 1988-1992) .....	42,7	41,9	- 0,8
<b>7 - Soldes financiers</b>			
Capacité de financement des administra- tions (en % du PIB) .....	- 2,8	- 2,7	0,1
Capacité de financement de la nation (en milliards de francs 1987) .....	5	21	16

Source : OFCE.